

Bulletin municipal

Mairie
de **MARB** / **CHE**



COMMUNE NATURE



DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE  Grand Est

Numéro 42 Année 2019

RHABITAT

AMÉLIORATION DE L'HABITAT



NEUF & RÉNOVATION

r.habitat@sfr.fr

06 27 45 05 97

CUSTINES AUTO

GARAGE

véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques - Mécanique
Carrosserie - Prêt de véhicules

Avenue du Général de Lattre de Tassigny
54670 CUSTINES



RENAULT

Tél. 03 83 49 38 75

Fax 03 83 49 98 06



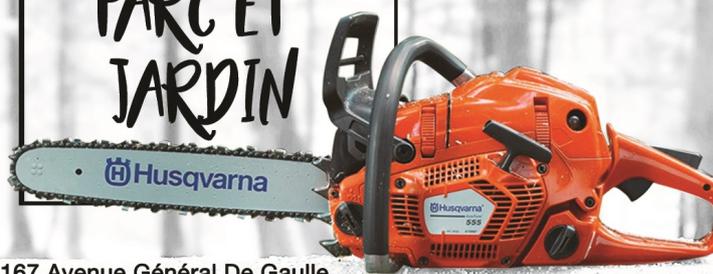
164C Rue Jean Jaurès 54820 MARBACHE

Installation et dépannage antenne et parabole
Travaux de tirage de cables, réseaux cablés, FTTH, fibre optique



VOTRE SPÉCIALISTE EN

PARC ET
JARDIN



167 Avenue Général De Gaulle
54340 POMPEY
Tel: 03 83 24 21 50

www.rocha.fr

Sommaire



Directeur de la publication : Jean-Jacques MAXANT

Commission Communication :
Eric SCHMITT, Isabelle FAUVEZ,
Claude DUTHILLEUL, Céline BROCHOT,
Patrick GODARD

Crédit photos : Christine HARREL et
Mathieu CHARPIN

Remerciements aux annonceurs, au Service Administratif, au Service Technique, à Christine HARREL correspondante Est Républicain, webmaster et photographes attitrés, et aux Associations marbichonnes pour cette édition 2019

Impression : HELIO Service à Custines

• Le Mot du Maire	P. 4
• Commissions	P. 5
• Services municipaux	P. 6
• Coordonnées Mairie	P. 6
• Principales délibérations	P. 7
• Finances & budgets	P. 10
• Services municipaux :	
– Agence Postale Communale	P. 11
– Eau-Assainissement	P. 13
– Enfance-Jeunesse	P. 14
• Actions municipales :	
– Investissements	P. 17
– Médiathèque municipale	P. 20
– Informatique	P. 20
– Location centre socioculturel	P. 20
– Centre Communal Actions Sociales	P. 21
– Voyages des seniors	P. 22
– Ateliers seniors	P. 23
– Écoles	P. 24
• Actions Intercommunales :	
– Relais Assistant Maternel	P. 25
– Belvédères, "pietos"	P. 26
• Service Social Départemental	P. 28
• Population :	
– Etat civil	P. 28

Vie sociale

• Associations	
– Liste	P. 30
– Comptes rendus annuels	P. 31 à 59
• Coup de projecteur	P. 60
• Initiatives privées	P. 65

Service population

• Elections municipales	P. 66
• Sécurité	P. 67
• Civisme	P. 71
• Circulation - Vitesse	P. 74
• La fibre optique	P. 75
• Service public	P. 76
• Carte d'identité ou passeport	P. 77

Annuaire

• Déchets ménagers	P. 78
• Santé	P. 80
• Numéros d'urgence	P. 80
• Social	P. 81
• Permanences juridiques	P. 81
• Transports	P. 82
• Médias	P. 82
• Manifestations 2020	P. 83
• Newsletter	P. 85
• Site internet - marbache.fr	P. 86

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Lorsque vous lirez ces lignes, l'année 2019 aura, sans doute, largement laissé place à 2020.

Cependant, vous découvrirez, au travers des pages de ce bulletin, toute l'activité municipale, sociale et associative de notre commune au cours de l'année passée. Vous constaterez que ce fut encore une période faste pour la vitalité et le rayonnement de notre collectivité.

Je veux encore souligner l'importance de l'investissement des bénévoles des associations ainsi que les initiatives de quartier, d'artistes locaux ou de parents d'élèves qui entretiennent la convivialité et le lien social indispensables à la vie du village.

Je souhaite la bienvenue aux 23 nouveaux foyers marbichons ainsi qu'aux 15 bébés de l'année. Nous avons, pour nos enfants, à relever en urgence les défis écologiques nécessaires pour préserver notre Terre des catastrophes majeures qui s'annoncent. Chacun, à notre niveau, nous devons être des citoyens responsables et engagés dans cette lutte vitale.

J'ai, bien sûr, une pensée pour les familles de nos concitoyens disparus en 2019 et pour celles de nos soldats morts au combat contre le fanatisme religieux, pour la France et pour le monde libre.

La Commune a pu atteindre les objectifs fixés pour cette année 2019 : le réseau d'assainissement dont le dernier chantier s'est achevé fin décembre, la défense incendie mise en conformité, la vidéoprotection commandée en cette fin d'année et les premières caméras qui seront posées pour le printemps 2020. Elles viendront compléter l'œil vigilant des référents de la « Participation Citoyenne ». Les préaux des écoles maternelle et élémentaire sont achevés et les premiers équipements numériques (tableaux interactifs et tablettes) ont été installés dans les classes.

La fibre arrive et certains foyers seront raccordés en 2020.

La première « libellule » de la distinction « Commune Nature » nous a été attribuée en reconnaissance de pratiques vertueuses, sans pesticides, et de l'intérêt porté à notre environnement.

La collaboration active avec la CCBP a permis d'effectuer une première intervention sur les luminaires de l'éclairage public avec la pose de lampes "led". L'ensemble du réseau devrait être rénové avant 2024. Le Plan local d'urbanisme intercommunal est en phase d'être finalisé.

La prise de compétence des services « Eau, Assainissement, Défense Incendie et Eaux Pluviales » préparée en 2019 est effective au 1^{er} janvier 2020. Les premiers petits personnages « PIETO » sont posés près des passages protégés aux abords des écoles. La Petite Chevreuse, la Rue de Batinchène, le Clos des Blanchés Vignes et la Gargouillotte sont intégrées dans les voiries communautaires et c'est désormais la Communauté de Communes qui en assurera l'entretien et les futures rénovations.

Les initiatives intercommunales sur notre territoire sont nées de l'effondrement de la sidérurgie lorraine. C'est la volonté des maires de cette époque à vouloir faire face à ce drame humain et économique qui a donné naissance à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Quoiqu'on en pense, il me semble, que ce fut la plus belle opportunité de la fin du siècle dernier. Alors, quand vous passerez sous la tour Eiffel, pensez à ce qu'est devenu le site où les hommes de notre territoire, de notre commune, ont forgé l'âme et le corps d'une des plus belles images de France.

Le Conseil Municipal, l'ensemble du personnel communal et moi-même vous souhaitons tout le bonheur du monde et une très belle année 2020.

Le Maire
Jean-Jacques MAXANT

Commissions municipales

Patrimoine

Henri CHARPIN
Claude DUTHILLEUL
Ludivine BECKER-PINOLI
Céline BROCHOT
Patrick GODARD
Claire KHAMOULI
Pierre METAYE
Sullivan VAN VYVE

Finances / Développement

Jean-Jacques MAXANT
Céline BROCHOT
Henri CHARPIN
Xavier DROUIN
Claude DUTHILLEUL
Pierre METAYE
Murielle POPIEUL
Philippe RUGRAFF
Éric SCHMITT

Cadre de vie

Henri CHARPIN
Claude DUTHILLEUL
Ludivine BECKER-PINOLI
Céline BROCHOT
Patrick GODARD
Claire KHAMOULI
Pierre METAYE
Sullivan VAN VYVE

Communication

Éric SCHMITT
Céline BROCHOT
Claude DUTHILLEUL
Isabelle FAUVEZ
Patrick GODARD

Animation

Pierrette ROBIN
Murielle POPIEUL
Ludivine BECKER-PINOLI
Xavier DROUIN
Patrick GODARD
Nicole HABERT
Danielle HAMANT
Claire KHAMOULI
Delphine OZENNE
Éric SCHMITT

Lien Social CCAS

Philippe RUGRAFF
Isabelle FAUVEZ
Nicole HABERT
Danielle HAMANT
Claire KHAMOULI
Delphine OZENNE
Murielle POPIEUL
Éric SCHMITT

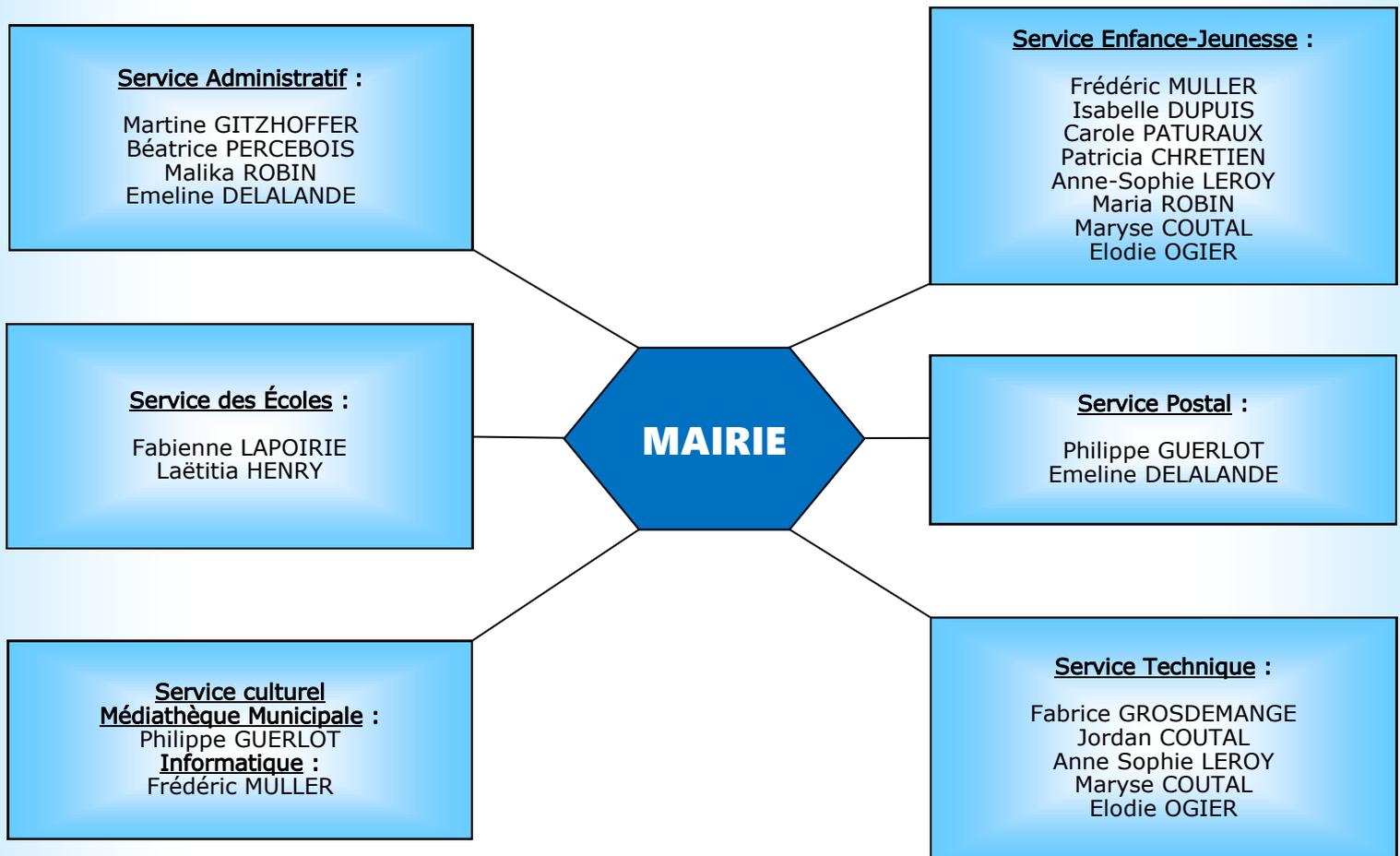
Membres extérieurs

Séverine D'APRILE
Isabelle DUPUIS
Jacqueline FRANCOIS
Micheline CLAUDE
Evelyne BECKER
Christine HARREL
Solange BOISSEAU
Gilbert ROBIN

Education

Murielle POPIEUL
Pierrette ROBIN
Ludivine BECKER-PINOLI
Xavier DROUIN
Patrick GODARD
Nicole HABERT
Danielle HAMANT
Claire KHAMOULI
Delphine OZENNE
Éric SCHMITT

Les services municipaux



Mairie

64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE

Téléphone : 03.83.24.90.18

Fax : 03.83.24.98.41

Courriel : mairie@mairiemarbache.fr

Horaires d'ouverture :

- du lundi au mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,
- le jeudi de 8 h à 12 h, fermé l'après-midi,
- le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h,
pendant les vacances d'été de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Possibilité de rencontrer le Maire, sur rendez-vous tous les jours et le vendredi soir.

Principales délibérations

Extraits des compte-rendu des conseils municipaux qui ont eu lieu en 2019

A retrouver dans leur intégralité sur le site de la Mairie

www.marbache.fr

27 mars 2019

FINANCES LOCALES :

Service Commune
Service Eaux
Service Assainissement
Service Marbache – Télé-câble
Service Social (CCAS)

Comptes administratifs 2018 - Comptes de Gestion 2018
Affectation des résultats 2018 - Budgets primitifs 2019

Fiscalité directe locale : Fixation des taux ménages pour l'année 2019.

- Taxe d'habitation : 11,76%
- Taxe foncière/bâti : 7,56%
- Taxe foncière/non bâti : 37,91%

Service Assainissement : Fixation du tarif de la redevance assainissement à partir du 1^{er} juillet 2019 (part fixe 30 € HT/an et part variable 1,11 € HT/m³ soit 1,22 € TTC/m³).

Vote des subventions : Subventions pour 5 900 € réparties entre les associations, les écoles et d'autres partenaires.

PARTENAIRES EXTERIEURS :

- Approbation du rapport d'activités du Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome de Meurthe-et-Moselle (SDAA 54).

DOMAINES ET PATRIMOINE :

- Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).
- Acquisition foncière des parcelles cadastrées AB n^{os} 576, 579 et 662, lieu-dit "Aux Parères" d'une superficie de 1 782 m² au prix de 1 750 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

- Acceptation du PADD "Projet d'Aménagement et de Développement Durable" du PLU-I Habitat et Déplacement. La commune demande que les gares de Marbache, Frouard et Champigneulle soient valorisées et aménagées en "pôles d'échange multimodaux" dans le cadre du PLU-I.

COMMANDES PUBLIQUES en partenariat avec les communes du Bassin de Pompey :

- Approbation de la convention du groupement de commandes concernant l'achat de prestations d'impression et de reprographie.
- Approbation de la convention du groupement de commandes concernant les prestations de vérifications et maintenances des équipements de sécurité incendie et fournitures associées.
- Approbation de la convention du groupement de commandes concernant l'achat de prestations d'assurances.

DOMAINE FORESTIER :

- Décision de refuser l'encaissement des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune.

RÈGLEMENTATION :

- Mise en œuvre des règles de démarchage sur la commune.

27 juin 2019

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE :

- Approbation du règlement de fonctionnement intérieur du service enfance-jeunesse - Rentrée scolaire 2019.
- Approbation de la tarification du service périscolaire année 2019-2020 applicable au 1^{er} septembre 2019.

DOMAINES PATRIMOINE FORESTIER :

- Approbation du programme de travaux de l'année 2019 pour 5 330 € HT.

DOMAINE CULTUREL :

- Mise en œuvre d'un désherbage à la Médiathèque sous contrôle d'un comité de lecture.

DOMAINES INDUSTRIEL ET COMMERCIAL :

- Avis favorable à la demande des sociétés EQIOM et GSM d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires à Autreville-sur-Moselle.
- Avis favorable pour la mise en service par la société NOVASEP PROCESS d'une nouvelle unité de production d'anticorps thérapeutiques.

DOMAINES ET PATRIMOINE COMMUNAL :

- Mise à disposition du logement sis 3 rue Clemenceau à l'association "Temps de l'Enfance" dans le cadre de la création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles).

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Approbation du rapport d'activité 2018 de la Société Publique d'Aménagement et d'Équipement du Bassin de Pompey.
- Approbation du projet de convention du groupement de commandes concernant les prestations de vérifications périodiques réglementaires du patrimoine.
- Approbation du transfert de compétences des services "Eaux", "Assainissement", de la gestion des "eaux pluviales urbaines" et de la gestion de "défense incendie" vers la Communauté de Communes du Bassin de Pompey au 1^{er} janvier 2020.
- Approbation du rapport de l'eau du délégataire établi par la société Véolia, année 2018.
- Approbation du rapport annuel du Maire sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement – Année 2018.
- Validation de la convention de mutualisation entre "SDE54" (Syndicat Electricité de Meurthe-et-Moselle) et la Commune pour la gestion des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).
- Approbation de la composition de l'Assemblée Communautaire, deux postes délégués représenteront la commune après renouvellement des conseillers municipaux, mandat 2020 – 2026.

18 septembre 2019

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Approbation du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.
- Approbation de la convention tripartite entre la commune, VEOLIA et le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Bassin de Pompey et de l'Obrion-Moselle concernant la vente d'eau en gros aux communes sur le périmètre de l'Obrion-Moselle.
- Approbation du rapport de gestion de la Société Publique Locale SPL- XDEMAT concernant la dématérialisation des documents administratifs des collectivités.

COMMANDES PUBLIQUES en partenariat avec les communes du Bassin de Pompey :

- Approbation de la convention du groupement de commandes concernant l'achat de vidéoprotection et prestations associées.

FONCTION PUBLIQUE :

- Création d'un Contrat Unique d'Insertion – CAE au Service Animation.

SERVICE ASSAINISSEMENT :

- Approbation d'une dernière tranche de travaux d'assainissement" en 2019 entre le n° 77 et le n° 89 rue Jean Jaurès d'un montant de 117 400 € TTC.

6 novembre 2019

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.
- Approbation du rapport 2018 sur le prix et la qualité des services d'Eau Potable et d'Assainissement et du rapport d'activité 2018 du Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Bassin de Pompey Obron Moselle - SEAOM.
- Acceptation des demandes et des retraits du SDAA 54 - Syndicat d'Assainissement Autonome de Meurthe-et-Moselle .

COMMANDE PUBLIQUE :

- Approbation de la constitution d'un groupement de commandes concernant l'achat de prestations de fourrière animale entre les communes du Bassin de Pompey.
- Approbation de la constitution d'un groupement de commandes concernant les vérifications et maintenances des clochers, horloges, paratonnerres et des fournitures associées entre les communes du Bassin de Pompey.

DOMAINES FORESTIER :

- Le programme de martelage des coupes 2020 proposé par l'ONF (Office National des Forêts) est reporté en 2021 étant donné que certaines parcelles restent à exploiter.

FINANCES LOCALES :

- Gestion et Entretien de la voie d'accès à la zone industrielle Prosper Cabirol confiés à la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour 3 ans à compter du 1er janvier 2020.

18 décembre 2019

SERVICE ENFANCE JEUNESSE :

- Augmentation des indemnités journalières versées aux agents sous Contrat d'Engagement Educatif (CLSH).

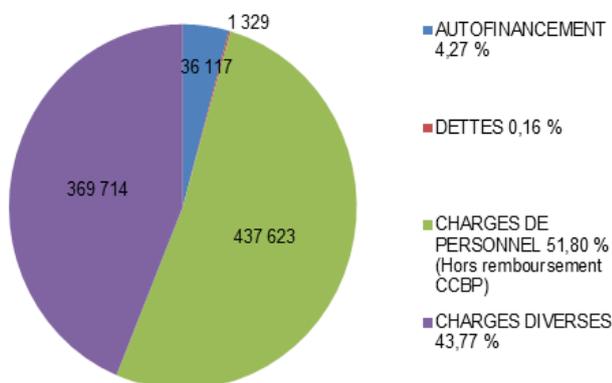
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Transfert des Services "Eau" et "Assainissement" vers la Communauté de Communes du Bassin de Pompey,
- Dissolution du Syndicat d'Eau et d'Assainissement Obron Moselle du Bassin de Pompey au 31/12/2019,
- Dissolution du Service "Eau" avec transfert des excédents au 31 décembre 2019 à la CCBP,
- Dissolution du Service "Assainissement" au 31 décembre 2019 sans transfert des excédents à la CCBP.

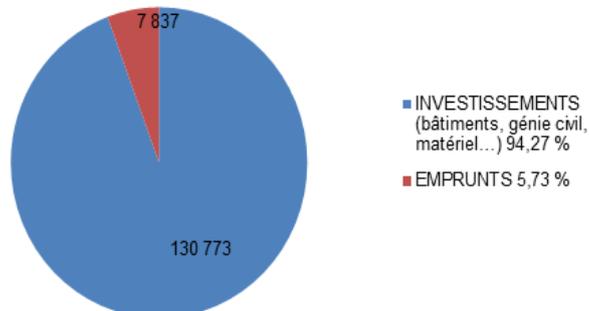
Service Général - Finances

Compte de résultats « Commune » Année 2019

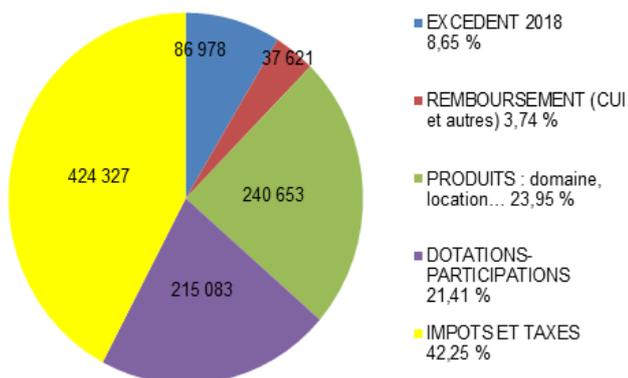
DEPENSES FONCTIONNEMENT



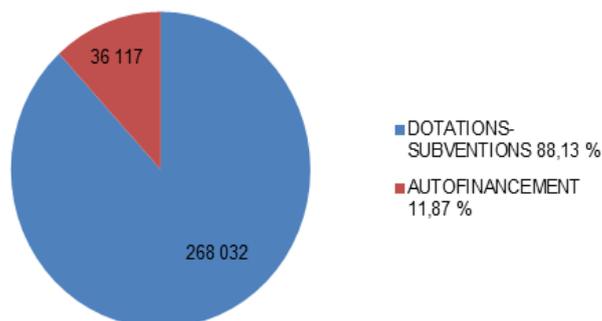
DEPENSES INVESTISSEMENT



RECETTES FONCTIONNEMENT



RECETTES INVESTISSEMENT



Budget primitif 2020

Par délibération en date du 27 mars 2019, le budget général de la commune a été approuvé en fonctionnement pour 995 000 € et en investissement pour 370 500 € afin de financer les acquisitions de matériel et les travaux patrimoniaux et les voiries communales.

Le budget du service "Eau" a été approuvé en exploitation pour 37 700 € et 101 000 € en investissement.

Pour le budget "Assainissement" le budget s'équilibre pour 222 800 € en fonctionnement et 338 600 € en investissement.

Ces résultats intègrent les résultats excédentaires et les reports des années précédentes.

L'encours de la dette du budget général au 31 décembre 2019 s'élève à 105 783 €.

Le service Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale, ouverte au public depuis le 13 novembre 2018 dans les locaux de la mairie, permet de maintenir un service de proximité.

Deux agents communaux assurent ce service. En contre partie des prestations fournies par la commune, la Poste verse une indemnité compensatrice mensuelle pour couvrir les frais attendant (rémunération et charges diverses).



Borne d'information tactile

Mise à disposition du public d'une borne tactile connectée à internet, permettant d'accéder à des informations relatives au Groupe La Poste, à ses produits et ses services, aux différentes administrations, au site de la commune et à d'autres services.



La boîte aux lettres de l'agence postale a été installée devant la Mairie.

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 8 h à 11 h
- du mardi au jeudi de 9 h à 11 h 45
- le vendredi de 16 h à 18 h 45

4 boîtes aux lettres sont réparties sur la commune.
Levée du courrier à 9 h pour chacune :

- à la gare,
- au niveau du 1 faubourg Saint-Nicolas,
- en face du 89 rue Jean Jaurès,
- en face du 43 rue Jean Jaurès (Grande Chevreuse).

Le service

Agence Postale Communale

Détail des prestations proposées au public :

Produits et services postaux

- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
- Vente de produits :
 - Timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques
 - Enveloppes Prêt-à-Poster par lot
 - Emballages Colissimo
 - Emballages à affranchir
 - Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine
 - Pack déménagement, Pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition
 - Fourniture d'autres produits postaux sur demande.
- Dépôts d'objets y compris recommandés (hors objet sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)
- Retraits d'objets y compris recommandés (hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost)
- Services de proximité : contrat de réexpédition de courrier, garde de courrier, abonnement mobilité
- Dépôt des procurations courrier.

Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - Des demandes de services liés au CCP
 - Des procurations liées au service courrier
 - Des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 € par période de 7 jours
 - Des versements en espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 € par période de 7 jours
 - Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et compte épargne.

Produits tiers

- Vente de produits et services de téléphonie « La Poste Mobile »
- Vente de produits et services de partenaires de La Poste.

Toutes ces opérations se font en toute discrétion, les agents n'ont pas accès au détail des comptes client, ils sollicitent seulement une autorisation de retrait.

Service Eau

Aucune phase de travaux n'a été réalisée au cours de l'année 2019. Le coût des diverses opérations entreprises conjointement avec ceux du service Assainissement depuis 2010 s'est élevé à 450 000 € subventionnés à hauteur de 6 %

Le prix du service de l'eau a été fixé pour l'année 2019 à 2,17 € le m³.

Service Assainissement

En 2019, la dernière tranche de travaux de renforcement des réseaux d'eaux usées a été réalisée entre les numéros 77 et 89 de la rue Jean Jaurès pour un montant de 117 400 €.

Le montant des travaux réalisés depuis 2010 pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement de la commune par rapport au fonctionnement de la station d'épuration de Marbache-Belleville est de l'ordre de 3 170 000 € subventionnés à hauteur de 55%.

Le prix du service « Assainissement » y compris la gestion de la station d'épuration a été fixé au 1^{er} juillet 2019 à 2,35 € le m³.

Le prix total du service de l'Eau est de 4,52 € le m³ au 31/12/2019.



91 rue Jean Jaurès



85 et 87 rue Jean Jaurès



Les services "Eau", "Assainissement", "Eaux pluviales" et "Incendie" sont transférés à partir du 1^{er} janvier 2020 vers la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Accueil Public/CCBP

8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h (19 h 30 les mardis)

Direction du Cycle de l'Eau

Delta Services - rue des 4 éléments 54340 POMPEY

03 83 49 44 80 - eau@bassinpompey.fr

Le Service - Enfance-Jeunesse

Le service "Enfance Jeunesse" comprend :

- du périscolaire (accueil du matin, midi (sans restauration) et soir),
- des mercredis récréatifs,
- des centres de loisirs.

Emploi du temps des enfants en semaine scolaire :

	7h00-8h30	8h30-11h45	11h45-13h45	13h45-16h30	16h30-18h30
Lundi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Temps restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire
Mardi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Temps restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire
Mercredi	Accueil périscolaire		Temps restauration	Accueil périscolaire	
Judi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Temps restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire
Vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Temps restauration	Temps scolaire	Accueil périscolaire

Légende :

Accueil périscolaire (garderie) : commune ou temps famille
Temps restauration : communauté de communes, commune le mercredi, ou temps famille
Temps scolaire 24h/semaine

Service restauration

Le service restauration est assuré par la Communauté de Communes du Bassin de POMPEY. Les repas sont préparés à la cuisine centrale intercommunale et livrés aux 13 communes du bassin. Cependant, le service et l'animation sont toujours assurés par le personnel communal en place depuis plusieurs années. La quantité de repas « bio » et locaux est de plus en plus importante. Depuis l'entrée en vigueur de la loi relative aux menus végétariens dans les cantines scolaires au 1^{er} novembre 2019, un repas végétarien est servi chaque semaine.

Cette année, le nombre d'enfants présents chaque jour à la cantine a augmenté, nécessitant l'embauche de 2 nouveaux agents : Elodie OGIER et Maryse COUTAL.

Service périscolaire



Comme chaque année, les enfants sont accueillis matin et soir à la « Maison des Enfants » pour le service périscolaire. Les animatrices proposent différentes activités adaptées : jeux de société, dessins, jeux d'intérieur et d'extérieur, activités manuelles et préparation du spectacle de fin d'année (danse, chant, théâtre).

Pour cette année 2019, un spectacle de fin d'année encore plus grandiose que le précédent a été organisé et mis en scène par Patricia CHRETIEN. La représentation a eu lieu à la salle de fêtes de la mairie devant une centaine de parents émerveillés.

Le Service - Enfance-Jeunesse



Mercredis récréatifs

Depuis le retour à la semaine scolaire de 4 jours, les mercredis récréatifs sont organisés de 7 h à 18 h 30. Chaque matin, deux groupes d'enfants participent à un atelier « initiation gymnastique acrobatique » animée par Roxélane PARIZOT, diplômée d'Etat, tandis que les autres enfants sont pris en charge par les animatrices.

D'autres activités sont organisées chaque semaine : sport, jeux divers, activités manuelles...



Les enfants fréquentant les mercredis récréatifs ont aussi participé au spectacle de fin d'année en tant qu'acteurs, danseurs, chanteurs, ils ont créé leurs costumes et leurs décors.



Cette année, pour marquer l'approche de Noël, une exposition accompagnée de chants de Noël a été organisée en présence des parents. Les objets fabriqués ce début d'année scolaire lors des activités manuelles ont été exposés.

Le Service - Enfance-Jeunesse

Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Plusieurs CLSH ont été organisés sur la commune pendant les vacances de :

- Toussaint,
- Hiver,
- Printemps,
- Été (sur 6 semaines).

Ces centres sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés. Comme chaque année, plusieurs sorties ont été très appréciées des enfants :

- cinéma,
- bowling,
- parc Pokeyland,
- base de loisirs du Grand Bleu de Pont-A-Mousson,
- médiathèque municipale,
- escalade,
- balades en forêt,
- balade à la pépinière de Nancy,
- sortie piscine toutes les semaines d'été.

en plus des nombreuses activités organisées chaque jour : activités artistiques, manuelles, scientifiques, ludiques et sportives.



Actions municipales 2019

les dépenses engendrées cette année.

Groupe scolaire - Ecoles élémentaire et maternelle

Equipement numérique	15 760 €
• 2 écrans tactiles interactifs connectés	
• 16 tablettes numériques	
Aménagement de deux préaux dans les cours pour un montant de Subventionné à hauteur de 30 %	85 400 €



Réfection d'une salle de classe de l'école maternelle, isolation phonique, peinture et plafond	4 000 €
---	---------

Eglise

• Réparation des vitraux	5 810 €
• Réparation cloches	192 €
• Entretien des radians (chauffage)	1 250 €

Actions municipales 2019

Entretien des bâtiments

Interventions dans les locaux communaux.
Les dépenses se déclinent ainsi :

Associations

OMBD

TVLM

Les Marbichoux

Espaces verts

Parc du centre socioculturel

Achat de matériaux pour paver l'espace destiné à recevoir le chapiteau 8 240 €
Le chantier est réalisé par des bénévoles et des membres des associations.

Cimetière



Des investissements sont en cours de réalisation dans les cimetières dénommés "Maréchaux" et "Fontaine à Vie" pour un montant de : 33 000 €
Ils se déclinent ainsi

- Gestion administrative : 1 500 €
 - Logiciel métier 1 500 €
- Gestion technique :
 - Vitrines d'informations 620 €
 - Gravure de la stèle du jardin des souvenirs 360 €
 - et aménagement 300 €
 - Réfection de l'ossuaire 3 300 €
 - Reprise de 6 concessions 6 000 €

L'installation d'un nouveau columbarium est programmé au cours du 1^{er} semestre 2020 pour 14 670 €. La Commune a acquis les terrains situés à l'arrière du cimetière "Fontaine à Vie" pour 2 250 € et envisage d'agrandir les espaces existants. Pour ce faire une étude hydrogéologique est programmée pour un coût de 4 000 €.

Sécurité - Défibrillateur

En complément du défibrillateur installé espace Jean Dautrey (parking de la mairie) un second a été positionné sur la façade de l'immeuble de la Musique, 6 place du 8 mai 1945. Ce matériel qui dessert les bâtiments recevant du public l'Eglise, la Médiathèque Municipale et le Bâtiment de la Musique est à la disposition de toute la population. 2 000 €



Parking Jean Dautrey



Immeuble musique

Acquisitions - Services techniques

Les investissements réalisés en 2019 sont les suivants :

- Epaneur à sel 250 €
- Pompe à eau 360 €
- Tondeuse 430 €
- Groupe électrogène 670 €
- Taille-haies 810 €

Actions municipales 2019



Médiathèque Municipale

8 place du 8 mai 1945 ☎ 03.83.24.96.82 ou 03.83.24.90.18

La médiathèque est cogérée par l'association Marbache-Lecture et la Commune.

Présidente de l'association Marbache-Lecture :

Mme Evelyne BECKER

Agent communal : Philippe GUERLOT

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 16 h à 18 h

Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30

Samedi de 14 h à 17 h

Le catalogue en ligne : consultez la liste de tous les ouvrages disponibles à la Médiathèque de Marbache, avec, pour les adhérents, la possibilité de réserver directement en ligne sur le site http://www.orpheemedia.com/marbache/opac_net/

Cours d'informatique à destination des seniors

Les cours d'informatique à destination des seniors ont lieu tous les mardis et vendredis de 14 h 15 à 16 h 15. Les bases de l'informatique, bureautique, internet, photographies, matériel, sont abordées avec les participants.

Ces cours, qui sont assurés par Frédéric MULLER, ont lieu dans les locaux de la

Médiathèque Municipale

8 place du 8 mai 1945

54820 MARBACHE

Le tarif de l'activité est fixé à 2 € la séance pour les marbichons et marbichonnes et à 4 € pour les personnes extérieures à la commune.

S'adresser en mairie



Location du Centre Socioculturel

3 voie de Liverdun à Marbache (capacité d'accueil : 60 personnes)

Habitants de Marbache :

- 1 journée en semaine : 110 € (dont 10 € OM*)
27,50 € d'arrhes
- 1 week-end ou 1 jour férié : 180 € (dont 20 € OM*)

45 € d'arrhes

Personnes ou associations extérieures :

- 1 journée en semaine : 170 € (dont 10 € OM*)
42,50 € d'arrhes
- 1 week-end ou 1 jour férié : 330 € (dont 20 € OM*)

82,50 € d'arrhes

Nettoyage :

Le nettoyage des locaux peut être réalisé par l'organisateur ou par les services de la mairie moyennant une participation financière (50 €).

Assurance :

Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile Locative" pour toute location est requise.

Caution :

Un chèque de caution de 700 € est demandé.

Le règlement est à disposition en mairie.

*OM : Ordures Ménagères



Actions municipales

Le CCAS : Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale CCAS a pour mission d'accueillir, écouter, informer et orienter le public touché par un problème familial, social, professionnel ou financier. Son activité est dirigée vers les personnes âgées, les familles en difficultés, l'insertion sociale et les jeunes.

Ce service est chargé d'apporter :

- des aides financières en cas de difficultés sous forme d'aide directe ou de prêt,
- des aides alimentaires sous conditions de ressources notamment avec la Banque Alimentaire sous forme de distribution de colis mensuel,
- des aides à l'accès aux transports collectifs,
- des aides aux départs en colonie en fonction des revenus des familles.

Toute demande d'aide financière ou alimentaire passera par le biais du Conseil d'Administration du CCAS composé d'élus et de personnes participant à des actions de prévention,

d'animation ou de développement social dans la Commune.

- des aides auprès des administrés pour constituer des dossiers de demande de Couverture Maladie Universelle "CMU",
- d'Allocation Adulte Handicapé, reconnaissance Travailleur Handicapé auprès de la Maison Départementale pour les personnes en situation de Handicap "MDPH",
- surendettement,
- retraite...

Contact :

Toute personne souhaitant obtenir des informations, une aide sur les questions de la vie quotidienne en lien avec d'autres partenaires (Maisons Départementales de Solidarité : assistantes sociales, CPAM...) peuvent contacter le secrétariat de Mairie.

Chaque année, les CCAS des communes du Bassin organisent différents voyages pour les seniors.

Pour 2020, trois voyages ont été proposés :

La Baule les Pins du 20 juin au 27 juin 2020 (complet),

Morzine du 6 juin au 13 juin 2020,

Menton du 29 août au 5 septembre 2020 (complet).

La Banque Alimentaire de Marbache

assure une distribution de denrées alimentaires aux personnes en difficulté et à faibles ressources le **troisième mercredi de chaque mois**.



Banques Alimentaires

s'inscrire en Mairie



Actions municipales

Les voyages des seniors 2019

Voyage à Carqueiranne (Var)

Nos seniors ont pu découvrir le Golfe de Giens entre Toulon et Hyères du 15 au 22 juin.



Aux portes de la côte d'Azur, ils ont découvert le pays des vins de Bandol, le massif des Maures et quelques villages comme Port Grimaud et la ville d'Aix



Voyage au Vieux Boucau (Landes)

Onze Marbichons et Marbichonnes ont participé au voyage dans les Landes organisé en partenariat avec le CCAS de Frouard du 22 au 29 juin 2019.



Ils ont visité le lac Marin, Capbreton, la fabrique d'Espadrille et passé une journée en Espagne à San Sébastien en passant par Hendaye et Biarritz.

Le groupe a pu également découvrir la Maison d'Edmond Rostand et la culture du piment d'Espelette.

L'hébergement était proche des commerces, de la mer et pourvu d'une très belle piscine.

Le soleil était au rendez-vous mais pas la canicule. Bref, tout ce qu'il faut.

Une superbe ambiance a régné au sein du groupe, qui était ravi et content. Les personnes sont prêtes à repartir cette année.



Voyage à Apt (Vaucluse)

Du 8 au 15 septembre 2019, quelques Marbichon(nes) ont pu se détendre au cœur du Parc naturel du Luberon.



Ils ont visité la Provence et ses multiples richesses, ses villages perchés, ses falaises d'ocre, ses champs de lavande, ses petits marchés et ont profité de son climat méditerranéen.



Actions municipales

Ateliers seniors 2019

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la **prévention de la perte d'autonomie** en Meurthe et Moselle, le CCAS a organisé des ateliers à destination des seniors marbichons et cela en toute gratuité :

- un atelier numérique (8 séances) - découverte et utilisation des tablettes,
- un atelier conduite automobile (2 séances) - actualisation des connaissances au code de la route et conduite sur simulateur,
- un atelier nutrition (6 séances) - "Popotte et papotages" autour de nos assiettes,
- un atelier équilibre (14 séances) - Prévention des chutes et activités physiques basées sur l'équilibre.

Pour l'année 2020, 3 ateliers sont déjà envisagés :

- un atelier numérique - perfectionnement à l'utilisation des tablettes,
- un atelier D- Marche - marcher c'est bon pour la santé,
- un atelier nutrition, etc.

LIONS SOS "une boîte pour sauver une vie"

Lions SOS est un projet du Lions Club International. Ce programme est approuvé par les services de secours, les pompiers, le SAMU, le SMUR, SOS médecins, les médecins, les pharmaciens et tous les professionnels de l'urgence.

Comment ça fonctionne :

1. Remplissez la feuille de renseignements médicaux
2. Pliez la feuille et la placer dans la boîte plastique
3. Placez la boîte avec la feuille dans la porte de votre réfrigérateur
4. Collez l'autocollant Lions SOS côté intérieur sur votre porte d'entrée.



N'hésitez pas à venir chercher votre petite boîte en Mairie.



Secours Catholique du Bassin de Pompey



⇒ Vous rencontrez une difficulté...

⇒ Vous cherchez des solutions pour repartir d'un bon pied après un accident de parcours

Venez nous rencontrer sur rendez-vous

en appelant le 06.80.44.21.24

SECOURS CATHOLIQUE DU BASSIN DE POMPEY
Maison Fleurie
99 rue des Jardins Fleuris
54340 POMPEY
06.80.44.21.24

Perte d'autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches vous renseigne sur les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter.

Ecole élémentaire

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache-elementaire>

Equipe enseignante et répartitions : 111 élèves répartis dans 5 classes :

- CP : 25 élèves Mme Morgane ADRIAN
- CE1 : 22 élèves Sophie DELEYS
- CE2 : 16 élèves Mme Virginie DERULLE
- CM1 : 22 élèves Mme Jessica GAUGAIN (L, M) et M. Jean-Michel CAYE (J, V)
- CM2 : 26 élèves Mme Anne BEAUPUY

AVS AESH : Mme Claire DEFIVES - Service civique : Mme HOGNON

Projet d'école :

Cette année, un nouveau projet voit le jour avec un étalement sur 4 ans :

- Axe 1 - Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant compte les besoins particuliers de chacun.
Pour cette année, l'équipe enseignante a décidé d'axer ses efforts dans le domaine des mathématiques et plus particulièrement des démarches de résolution de problèmes.
- Axe 2 - Garantir la continuité du parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.
En s'appuyant sur l'équipement numérique et la mise en place de l'ENT, c'est le parcours santé qui sera cette année mis en avant avec l'instauration d'un Blog Santé commun à l'ensemble de l'école et alimenté par les productions d'élèves de chaque classe. L'infirmière scolaire interviendra dans l'ensemble des classes.
- Axe 3 - Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.
Différentes actions seront menées concernant l'établissement et la mutualisation des règles de vie et répertoriées au sein de la création d'une charte d'école.

Activités programmées :

- Piscine à Champigneulle les jeudis pour les CE2-CM2 du 12 décembre au 19 mars, pour les CE1-CM1 du 26 mars au 18 juin, les vendredis pour les CP du 13 mars au 19 juin.
- Pas d'USEP cette année, mais participation à l'Ecole du Cinéma, 3 sorties prévues au cinéma Concorde de Pont-à-Mousson (12 novembre, 10 février et 28 avril).
- Intervention de l'infirmière scolaire au cours de l'année pour développer le parcours santé, thèmes évoqués : alimentation, harcèlement, handicap, gestion du stress, les premiers secours, etc.
- Spectacle de la Saint-Nicolas puis remise d'un livre et de chocolats pour chaque enfant.
- Des sorties de fin d'année sont prévues pour les 4 classes.
- Classe de découverte (CE2 et CM2) du 25 au 29 mai à Arrentès-de-Corcieux (Vosges) organisé autour de 3 grands thèmes : le sport, l'environnement et le patrimoine.

Pour cette année scolaire, les représentants de parents d'élèves sont :

Titulaires : Mmes DUBOIS, GODENIR, SCHARFF, ROCH et THIROLLE.

Suppléants : Mmes PETH et LETHEUILLE.

Ecole maternelle

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/marbache>

Equipe enseignante et répartitions : 51 élèves répartis dans 2 classes :

- 25 élèves : 13 petite section, 12 moyenne section - Mme Corinne LAURENT, Directrice
- 26 élèves : 6 moyenne section, 20 grande section - Mme Valérie NOISETTE, Adjointe

Mme Fabienne LAPOIRIE, ATSEM

Mme Laëtitia HENRY, ATSEM

Activités de l'année

Spectacle Fabienne NEGRI à l'école

La semaine du goût: Travail autour de la pomme, dégustation de jus, de compote.

Spectacle au TGP - Spectacle Saint-Nicolas - Visite Saint-Nicolas.

Prévention routière pour les grands - Marché de Noël des Marbichoux.

Projet d'école

- Axe 1: faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun. = "**Travail sur le nombre**"
- Axe 2: garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements = "**Travail sur l'outil numérique**"
- Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite = "**Travail sur la gestion de ses émotions, et le respect de l'autre**".

Toute l'équipe remercie vivement l'association des Marbichoux, un chèque de 5 000 € a été versé à chaque école.

Nous remercions également la mairie pour les travaux d'insonorisation et de peinture effectués dans la classe de Mme NOISETTE .

Actions intercommunales Petite Enfance

RAM Relais Assistant Maternel

Besoin d'aide pour trouver, employer une assistante maternelle ?

De nombreuses familles sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Le relais assistant maternel (RAM) du Bassin de Pompey peut les aider.

Ce service gratuit vous propose :

- une présentation des modes d'accueil petite enfance (individuel, collectif),
- la remise de liste des assistants maternels de votre secteur
- une aide au recrutement : comment choisir l'assistant maternel, quelles questions poser, sur quels critères se baser, etc.
- une aide pour vos démarches administratives : demande d'aide à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), calcul du salaire, déclaration URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales), établissement du contrat de travail, etc.

**Vous pouvez contacter le RAM du Bassin de Pompey au
03 83 49 81 36, les lundi et mardi de 14 h à 17 h 30
et le mercredi de 9 h à 12 h.**

Possibilité de prendre rendez-vous.

Lien internet

<https://www.bassinpompey.fr/assistante-maternelle-bassin-pompey>

Relais Assistant Maternel
"La Marelle"
Maison intercommunale
de la petite enfance
rue des 4 éléments
54340 POMPEY
Tél. 03 83 49 81 36
www.bassinpompey.fr

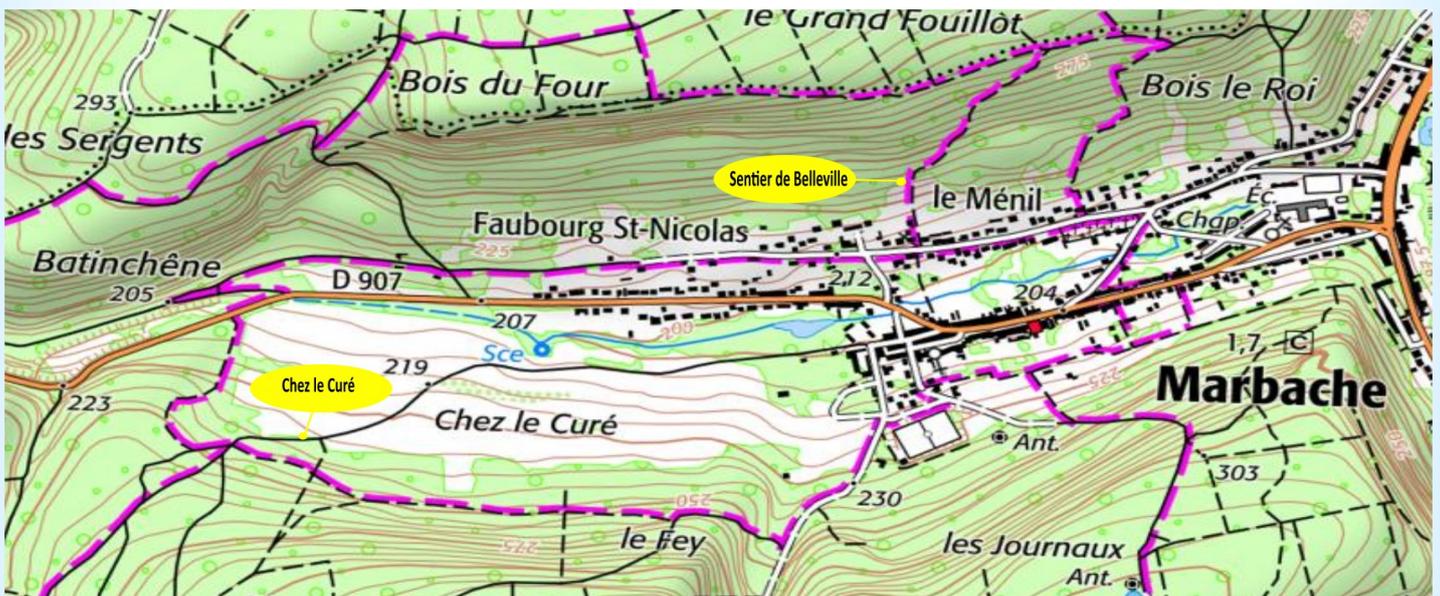
Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BEN OMAR	Jennifer	32 Rue Aristide Briand	07 68 46 52 11
BURGER	Marie Valentine	16 Chemin de la Fontaine à Vie	06 60 17 38 92
CHANAL	Nathalie	15 Rue Aristide Briand	06 52 92 42 36
CLEMENT	Michèle	5 clos de la Petite Chevreuse	06 27 64 83 68
DE MIN	Corinne	16 Rue Clémenceau	06 68 17 13 78
DESMARETS	Sabine	36 Rue Aristide Briand	03 83 49 97 34
GODENIR	Amélie	16A Route de Millery	06 58 19 78 05
JEAN	Sandrine	178 rue Jean Jaurès	06 25 57 07 68
MAILLARD	Edith	8 Rue du Ruisseau	03 83 24 03 09
MESSADIA	Catherine	70 Rue Clémenceau	09 50 45 08 96
PETH	Jessica	4 Chemin des Roches	03 83 23 53 16
PIAT	Brigitte	2 rue du Noyer la Plume	03 83 24 00 34
SCHMITT	Laïla	7 Clos des Blanches Vignes	06 41 98 31 30

Actions intercommunales

Belvédères

La Communauté de Communes a installé deux belvédères (zones de point de vue) et des bancs sur le territoire de la commune :

- l'un sis sentier de Belleville (côté nord du vallon)
- l'autre en amont du chemin dit " Chez le Curé " (côté sud).



Les "pietos"

Installation de 4 figurines bonshommes "pietos" aux passages piétons à proximité des écoles pour en assurer une visibilité accrue de jour comme de nuit.



Organisation du Service Social Départemental

Site MDS POMPEY

114 rue des 4 Eléments

Dans le but de réduire les temps d'attente pour les usagers et de mieux gérer les flux de demande, l'organisation du service social départemental du site de POMPEY a été modifiée depuis le mois de juillet.

A présent, les prises en charge sont réparties entre les professionnelles sans distinction de secteur géographique. Ainsi, chaque assistante sociale peut être amenée à recevoir toute personne résidant sur le territoire de la MDS de POMPEY.

Concrètement :

Les assistantes sociales continuent à assurer l'accueil des personnes qu'elles ont rencontrées au cours des 12 derniers mois.

Les personnes non connues ou non reçues dans les 12 mois précédents se voient proposer un rendez-vous avec une assistante sociale. Ce premier accueil permettra de répondre à une demande ponctuelle.

Si un besoin d'accompagnement à plus long terme est nécessaire, une assistante sociale identifiée assurera le suivi.

Néanmoins, un accueil régulier sur rendez-vous est maintenu à LIVERDUN (10 rue du Pré Saint-Nicolas - 03 83 47 88 19) et à FROUARD (21 rue de la Résistance - 03 83 47 88 19) pour faciliter l'accompagnement des personnes rencontrant d'importantes difficultés de mobilité.

Pour toutes sollicitations, les professionnelles sont joignables au 03 83 47 88 19 ou par mail à l'adresse suivante :
mdssitepompey@departement54.fr



Population

Etat civil



Les Marbichons installés cette année sur notre territoire : *

M. BLANC Cyrille et Mme BAYONAS Audrey
10 rue Aristide Briand

M. NONNE Marco et Mme LADINE Michèle
68 rue Clemenceau

M. et Mme PARENT Benoît et Marine
15 ter rue Jean Jaurès

M. LOUIS Vianney et Mme COTTET Maëva
3 rue Aristide Briand

M. DUFNER Guillaume et Mme THOMAS Roxane
1 bis rue Jean Jaurès

Mme DUPUY Anne-Claude
12 place du 8 Mai 1945

M. PIQUÉ Cédric et Mme GLANZ Laëtitia
99 rue Jean Jaurès

M. et Mme STÉPHANT Aymeric et Aurore
22 avenue Foch

Mme MIERE Edwige
26 bis rue Clemenceau

Mme JOBERT Marie-Odile
2 bis voie de Liverdun

M. et Mme TISSIER Alain et Isabelle
14 bis route de Millery

M. et Mme DJEDI Kaled et Cindy
8 place du 8 Mai 1945

M. GROSSELIN Patrick
8 place du 8 Mai 1945

M. GRAVEJAT Ludovic
25 rue des 4 fils Aymon

Etat civil

Bienvenue aux bébés *

DURON Nina
née le 11 mars 2019

CHARBONNIER Elyo
né le 2 avril 2019

COOTAL Maëva
née le 21 avril 2019

GRANGE Timothée
né le 6 mai 2019

JEAN LUZI Mia
née le 23 mai 2019

CIUFFREDA Talia
née le 6 août 2019

BRAIDOTTI RUIZ Ilario
né le 23 novembre 2019

FIORINI Giulia
née le 7 décembre 2019

JACQUOT Eliott
né le 20 décembre 2019



Les nouveaux mariés *

**M. BODEIN Stéphane et
Mme MARTON Patricia**
20 juillet 2019

**M. PECHEUR David et
Mme RONCARI Laetitia**
10 août 2019

**M. LAMY Florian et
Mme LETURCQ Michelle**
21 septembre 2019

**M. STEPHANT Aymeric et
Mme BOHL Aurore**
21 septembre 2019

**M. THIERY Steve et
Mme NOURI Salma**
18 octobre 2019

* pour tous les noms figurant à l'Etat Civil les familles ont donné leur accord

Ils nous ont quitté :

Mme CLAUDE Gilberte née MATHIOT
27 février 2019

M. HECHT Michel
15 mars 2019

Mme ALIX Catherine
25 mars 2019

M. ROBIN André
6 avril 2019

Mme POIREL Geneviève née REALINI
20 avril 2019

M. DUMONT Bernard
24 avril 2019

Mme MERGER Monique née RAUCH
25 avril 2019

M. GUINET Jean-François
26 avril 2019

M. KOS Jean-Michel
24 mai 2019

M. SCHAEFER Henri
27 mai 2019

M. DUBOIS Paul
22 juin 2019

M. DEMANGE Marcel
2 juillet 2019

Mme LAMBERT Béatrice
16 juillet 2019

M. GUSCHING André
19 juillet 2019

M. SCHERER Claude
31 juillet 2019

Mme COLLIN Nathalie
19 août 2019

M. CHAUDOYE Charles
11 septembre 2019

M. LAMBERT Michel
4 octobre 2019

Mme VUILLIER Paulette née FELTIN
10 octobre 2019

M. DIHO Maurice
27 novembre 2019

Mme BELARDI Yolande née MANIS
25 décembre 2019

M. THIERCELIN Bernard
27 décembre 2019

Associations

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)	M. CHRIST Frédéric christ.ttb@gmail.com	21 rue de Goin 57420 VIGNY	06 74 41 48 81
AVANT-GARDE	M. JOLY Philippe claudinejoly@free.fr	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	03 83 24 01 44 06 14 98 41 79
CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE	M. BOISSEAU André andre.boisseau@laposte.net	20 chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE	03 83 24 97 45 06 80 70 13 91
CLUB DES SENIORS	M. ROBIN Gilbert gilou.robin@live.fr	8 bis rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 66 34 42 13
COMITÉ DES FÊTES (CFM)	Mme JOLY Claudine president.cfm@gmail.com	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 15 16 25 07
MARBACHE LECTURE	Mme BECKER Evelyne bibliothequemarbache@wanadoo.fr	8 Place du 8 mai 1945 54820 MARBACHE	06 71 68 58 12
MARBACHE LOISIRS	Mme SCHMITT Laïla laila.schmitt@free.fr	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 04 34 06 41 98 31 30
LES MARBICHOUX	Mme Eulalia MARON eulalia.maron@gmail.com bibz54670@gmail.com	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 38 26 13 15
LES DOMPTEURS D'ETOILES	M. METAYE Pierre pierre.metaye@gmail.com	7 rue Jean Jaurès 54820 MARBACHE	07 86 02 62 55
LES MÉNILEUX	M. GROSSELIN Renaud renaud_g@hotmail.fr	6 place du 8 mai 1945 54820 MARBACHE	06 27 29 23 76
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	M. MAXANT Daniel d.maxant@free.fr	rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 62 78 15 53
OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD (OMBD)	M. BORY Sébastien sb54.iphone@gmail.com	Stade Municipal voie de Liverdun	06 03 18 22 56
LE GANG DES POUSSETTES	Mme GODENIR Amélie moko54@hotmail.fr	16A route de Millery 54820 MARBACHE	06 58 19 78 05
TÉLÉVISION LOCALE DE MARBACHE (TVLM)	Mme FOUQUENVAL Olivia olivia2a@free.fr	64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 99 35 06 86 36 05 93

Cette année encore le Comité des Fêtes a été présent lors des différentes manifestations des Associations de Marbache, soit par le prêt gracieux de matériel, soit par l'aide des membres de l'association et de leurs bénévoles.



La Marbi'Gourmande fut de nouveau un succès. 220 marcheurs ont sillonné la forêt de Marbache. Cette année, ils choisirent la baraque de chasse pour une de leurs étapes. Toutes les Associations Marbichonnes leur ont apporté leur aide. Ce fut un moment très convivial et apprécié de tous.

Puis ce furent les festivités des 13 et 14 juillet. Ils restèrent dans la tradition, petite restauration, qui a toujours du succès, avant le feu d'artifices puis le bal.

Puis le grand déballage a eu lieu le 14 juillet.



Brocanteurs et chineurs étaient au rendez-vous !



La Marbi'soif a laissé la place au vélo-cargo, plus écologique et plus petit donc plus maniable dans les rues du vieux village.



Sans oublier mi-mars/début septembre le montage et le démontage du grand marabout.

Prochain rendez-vous le dimanche 17 mai 2020 pour une nouvelle édition de la Marbi'Gourmande.

Le nouveau bureau en date du 15 novembre 2019 :

Présidente :	Claudine JOLY
Vice-Présidente :	Séverine D'APRILE
Vice-Président :	Lucas POIRSON
Trésorier :	Philippe JOLY
Trésorier Adjoint :	Mehdis OLIVIERI
Secrétaire :	Amélie GODENIR
Secrétaire Adjointe :	Pierrette ROBIN

Assesseurs :

- André BOISSEAU
- Thibaut ERB
- Oliva FOUQUENVAL
- Michel FRANCOIS
- Denis MAILLARD
- Daniel MAXANT
- Gilbert ROBIN



Association Loi 1901
Président : Gilbert Robin
Siège social :
8 bis rue Aristide Briand
54820 MARBACHE

gilou.robin@live.fr

Riche d'environ 150 adhérents, le Club des Seniors Marbichons se porte bien. Cette année, pas moins de 9 manifestations ont été organisées avec succès.

- Le 10 janvier : la galette des rois
- Le 23 février : l'Assemblée Générale
- Le 24 mars : repas de Printemps à la Mairie



- Le 25 avril : sortie au Couvent des Cordeliers : 41 personnes ont été ravies de cette sortie où nous avons eu la visite du Pape et de ses acolytes, ce sont des personnes du Club qui se sont converties.
- Le 23 mai : Couscous sous le chapiteau pour le premier repas de plein air
- Le 4 juillet : pique-nique sous le chapiteau

- Le 28 août : pique-nique de fin d'été
- Le 27 octobre : Repas d'automne à la Mairie

Le 12 décembre : goûter de Noël, avec petits fours, bûche de Noël, 1 boîte de chocolats offerte à chaque adhérent, le tout arrosé de pétillant et café offert par l'association.

L'année est bouclée et bien remplie avec ces 9 manifestations. Mais ce n'est pas tout, car chaque semaine, le foyer est ouvert les mardis et jeudis pour les jeux de cartes et de société, sous la responsabilité d'Henri NOUE. Le jeudi matin, c'est une heure de gym dispensée par un professionnel de qualité.

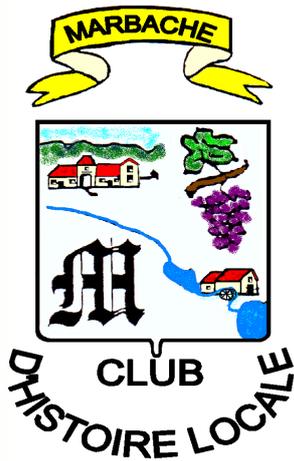


A noter aussi, qu'à la belle saison, les amateurs de boules taquinent le cochonnet et se taquinent entre eux aussi. Mais à l'automne, les premiers frimas venus, c'est en salle que les boules s'animent le dernier jeudi de chaque mois, mais alors ce sont celles du loto.

Tournez le dos à la solitude, à l'isolement, restez en contact avec le monde. Nous vous attendons et soyez les bienvenus.

Toute l'équipe des Seniors vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE



Présentation :

Le Club se réunit régulièrement à son local situé au Centre Socioculturel. N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club si vous le souhaitez, ou à assister à l'une de nos réunions, vous serez le(s) bienvenu(e)s.

Membres du bureau

Président :	André BOISSEAU
Vice-Président:	Céline MOREAUX
Secrétaire :	Christine HARREL
Trésorier :	Frédéric LOTH

Membres Actifs : Philippe LOTH - Éric et Nathalie EBELMANN
Gaby MARTIN - Laurent GENIN - Anne-Marie IZQUIERDO
Michel HOFFMANN - Amélie GODENIR - Mehdis OLIVIERI
Roland POIRSON - Michel HARREL - Sophie LHUILLIER

Contact :

<u>Siège Social</u>	: 64 rue Clémenceau – 54820 MARBACHE
<u>Téléphone</u>	: André BOISSEAU : 06.80.70.13.91 ou 03.83.24.97.45
<u>Courriels</u>	: andre.boisseau@laposte.net histoire.locale.marbache@gmail.com
<u>Blog</u>	: http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/

Visitez notre blog, vous visualiserez les photos de toutes nos manifestations.

Publications

Le Club d'Histoire Locale de Marbache propose ses publications à la vente.

Liste de celles-ci sur le blog : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/>

ou adressez vous à : André BOISSEAU (Président) 06.80.70.13.91

ooooooo

Le Club d'Histoire Locale de Marbache a pour but :

De rechercher tout ce qui se rapporte à la vie passée de Marbache jusqu'aux évènements plus proches et vécus par certains d'entre nous.

De retracer aux différentes époques la façon de vivre, les ressources, les lieux, l'environnement, le développement de la CIVILISATION, etc.

De mettre en valeur ce passé et la place tenue par nos Ancêtres dans l'environnement lorrain.

De diffuser des connaissances acquises pour mieux faire connaître Marbache à ses habitants et contribuer à son développement culturel.

RETROSPECTIVE DES ACTIVITES 2019

BOURSE AUX ANTIQUITES MILITAIRES (Militaria et Chasse)

Dimanche – 3 Mars 2019

Organisée par notre Club, en partenariat avec l'Association Air et Eau de Villey-Saint - Etienne, c'est la 7^{ème} fois que cette manifestation a lieu à Villey-Saint-Etienne.

La grande salle polyvalente était transformée pour un jour en un musée bien spécial de 7 heures jusqu'à 17 heures. La même passion a réuni beaucoup d'exposants. 300 visiteurs sont venus des régions avoisinantes.

Tout collectionneur contribue à la sauvegarde d'une partie du patrimoine historique en restaurant une arme ancienne, un uniforme ou tout autre objet.

Le succès de cette bourse aux antiquités militaires (Militaria et Chasse) fait que les organisateurs ont décidé de la reconduire **Dimanche 1^{er} Mars 2020**, au même endroit.



Crédit photos : Christine Harrel



Crédit photos : Christine Harrel

CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Lundi 11 novembre 2019

En partenariat avec la municipalité, le Club d'Histoire Locale a mis en place une exposition sur le thème du centenaire du monument aux morts à la salle des fêtes de la mairie.

Pour mémoire, les monuments aux morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la guerre de 1914-1918; les noms des "morts pour la France" y étant alors simplement ajoutés. Après avoir effectué des recherches, c'est en 1919 que la commune a fait établir plusieurs devis dont l'un par l'Union Internationale Artistique fondée pour l'Institut Catholique à Vaucouleurs en date du 3 septembre 1919 pour le soldat poilu, en fonte, d'une hauteur de 1,80 m ainsi que pour les 4 plaques de la Victoire, un deuxième par la Marbrerie C. Etienne de Nancy daté du 18 septembre 1919, pour faire ériger un piédestal en pierre d'Euville afin de recevoir la statue du « poilu » et le dernier le 19 mai 1923 pour la fourniture et pose d'une grille par l'entreprise de serrurerie G. Mathiot. Le tout pour un budget de 13 280 francs.

La cérémonie du souvenir a eu lieu lundi 11 novembre à 11 heures au monument aux morts. L'exposition s'est tenue à la salle des fêtes de la mairie dimanche 10 novembre de 14 h à 19 h et lundi 11 novembre de 10 h à 18 h. Entrée gratuite.





CEREMONIE DE SAINTE-BARBE Samedi 7 décembre 2019

A l'occasion de la cérémonie de Sainte-Barbe qui s'est déroulée le samedi 7 décembre Espace Jean Dautrey, la municipalité a sollicité le Club d'Histoire Locale de Marbache pour la mise en place d'une exposition sur le thème des « Sapeurs-Pompiers » .

Philippe Loth, membre du club, collectionneur, passionné des objets se rapportant aux pompiers, aidé par son papa Fred Loth, a apporté une partie de sa collection pour être exposée dans la salle de la mairie, de 10 h à 20 h.

Des documents complémentaires ont été affichés : extrait du compte rendu du conseil municipal ordinaire informant sur la dissolution de l'ancien corps de sapeurs-pompiers de Marbache le 25 juin 1971. La décision avait été prise en raison de la nouvelle organisation des centres de secours et des faibles moyens dont disposait la commune. Le conseil municipal avait salué le dévouement confirmé de tous les pompiers volontaires et bénévoles et demandé une reconnaissance des services rendus à la collectivité.



Les sapeurs-pompiers, les personnalités et le public, à l'issue de la cérémonie, ont visité avec beaucoup d'attention, la superbe collection de costumes, insignes et matériels divers.

Pour l'occasion, l'ancienne pompe à bras datant des années 1900, fabriquée par les Etablissements Simon de Saint-Dié, exposée actuellement au Centre de secours à Tomblaine a été rapatriée à Marbache. Elle était exposée Espace Jean Dautrey (face à la mairie).





L'ancienne pompe à bras



Sainte-Barbe est aussi la sainte patronne des Mineurs. Gisèle et Yvette, en hommage à leur papa, ancien mineur.





ASSEMBLEE GENERALE 2020

Notre Assemblée Générale a eu lieu **Samedi 18 Janvier 2020, à 17 heures** à la salle des fêtes de la Mairie.

Un diaporama photos-vidéos des activités 2019 a été présenté sur écran.

Le pot de l'amitié a été offert en association avec TVLM à l'issue de l'assemblée.

Le Club d'Histoire Locale de Marbache remercie tous les bénévoles qui leur ont donné une aide précieuse à l'occasion de leurs manifestations.

-0-0-0-0-0-

Photos anciennes de classe

On regarde une de ses photos de classe... et c'est toute une ambiance qui ressuscite !

Nous sommes à la recherche d'anciennes photos de classe pour constituer un album qui sera ensuite publié.

Cartes postales de Marbache

Les vues d'époque permettent de restituer aujourd'hui un pan de l'histoire du village. Le Club collectionne aussi les cartes postales pour en faire un album.



N'hésitez pas à nous confier vos photos de classe ou vos cartes postales, nous en ferons une copie avant de vous les restituer.

Contact : André Boisseau – 20 Chemin de la Fontaine à Vie - 06 80 70 13 91
Francis Erb - 06 20 28 76 99.



Les Marbichoux

Créée en 2001, l'association des Marbichoux a pour but d'apporter un soutien financier aux écoles de Marbache.

2019 : Apparition de notre nouveau logo pour une communication plus dynamique et plus riche en couleurs !

L'année scolaire 2018 -2019 fut riche d'animations et de manifestations organisées par les Marbichoux ! Elle marque également un changement dans l'équipe de bénévoles.

En effet, après plus de 4 années d'engagement et de gestion de l'association, de nombreux parents ont souhaité laisser la place à une nouvelle équipe. Nous souhaitons donc remercier chaleureusement l'équipe sortante pour tout le travail accompli et le temps consacré à l'association pour nos enfants.

La nouvelle équipe a fait le souhait de modifier les statuts de l'association en association collégiale, permettant ainsi de mieux répartir les différentes responsabilités et de faciliter l'investissement de chacun selon ses disponibilités.

Marbache a la chance d'être riche d'associations qui font battre le cœur du village tout au long de l'année et à chaque saison. Les Marbichoux essaient aussi de dynamiser la vie des enfants, en leur offrant différents moments forts pendant leur scolarité.

Ces manifestations sont à coup sûr, des souvenirs inoubliables qu'ils garderont précieusement.

Alors pour nous aider à poursuivre ces actions, n'hésitez pas à vous manifester auprès de nous et sur notre page Facebook "marbichoux marbichoux", car même quelques heures de disponibilité ponctuellement peuvent rendre un immense service !



Nos manifestations

Bourse aux jouets et à la puériculture

Comme toujours les bénévoles ont répondu présents la semaine pour la réception des lots le mercredi, le vendredi soir pour la mise en place ainsi que le week-end pour la vente, la restitution et le nettoyage de la salle.

Cette manifestation nous a permis d'organiser le vendredi soir, après la mise en place de la vente, un repas convivial avec les bénévoles et leur famille.



Un grand merci à Marbache Loisirs qui nous a laissé sa salle du mercredi au dimanche soir.



Opération Agrumes



Comme l'année précédente, l'opération a été un véritable succès et les 2 livraisons d'oranges, citrons, mandarines, pamplemousses ont eu lieu en décembre et en février. Les Marbichons ont donc fait le plein de vitamines pour l'hiver.



Loto des Familles

Le loto des familles a été renouvelé cette année et proposé le dimanche 17 mars de 14h à 18 h. Beaucoup de personnes se sont déplacées. L'ambiance était garantie et les plaisirs sucrés confectionnés par les Marbichoux ont été appréciés par tous. Ce fut un beau succès et les retours positifs des participants font chaud au cœur des personnes engagées.



Marché aux fleurs

Le Marché aux fleurs des Marbichoux devient le rendez-vous des jardiniers et a toujours autant de succès !

L'offre de fleurs est effectuée par le « Domaine des Eaux Bleues », l'association Lortie avec ses plants de légumes et aromates Bio. Cette année, nous nous sommes associés à la ferme horticole « La Voivrotte » qui nous a fourni de jolies fleurs et cactus, ainsi que des plants de légumes bio.



Objet personnalisé

Organisation d'une vente de sacs à dos personnalisés avec les dessins des enfants réalisés en classe. Un joli souvenir qui est attendu par toutes les familles !

Kermesse

Les Marbichoux ont travaillé avec les enseignants afin d'organiser cet évènement attendu par toutes les familles et les enfants.

Le thème « Médiéval » choisi cette année par l'association a permis de remonter le temps et de découvrir nos enfants différemment à travers des numéros de danses, de jonglage et des scénettes.

Nous remercions chaleureusement tous les enseignants pour leur investissement, leur créativité et le temps passé à travailler avec les enfants sur ce spectacle des écoles qui fut une magnifique performance.

La fierté des enfants, la satisfaction des familles et le plaisir d'être ensemble nous ont rempli de bonheur et ont renforcé la motivation des Marbichoux, qui, malgré les températures caniculaires, ont gardé leur tenue médiévale tout au long de la journée !

L'équipe des Marbichoux remercie vivement le Comité des Fêtes, la MJC, le service technique de la mairie ainsi que les enseignants et tous les bénévoles qui nous ont aidé dans la réalisation de cette manifestation.



L'ensemble de ces manifestations a permis cette année de reverser la somme incroyable de **10 000 €** aux écoles.



Une année s'est écoulée riche en prestations pour notre orchestre d'Harmonie.

Elle a démarré pour certains musiciens par la participation à l'orchestre de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Puis ce fut le Concert Annuel à la salle des Fêtes de Marbache. Un programme très éclectique avec toutefois une préférence pour les musiques de films.

Toujours présents au côté de la municipalité et des marbichons, nous avons participé aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

En mai, nous avons animé le stand « apéro » lors de la Marbi'Gourmande. Un temps printanier, quelques notes de musique au milieu des arbres de la forêt et c'est parti.

Après une répétition fin août dans le parc du château (Centre Socioculturel) nous voici fin septembre au Festival des Notes et des Toiles de Pont-à-Mousson.

En novembre, nous étions invités par la Société Musicale de Pagny-sur-Moselle. Nous avons joué en 1^{ère} partie de concert puis en commun avec nos hôtes.



Et comme tous les ans lors du Téléthon, l'Orchestre d'un Soir s'est de nouveau réuni pour un concert à l'église de Maidières.





Nous avons encore plein de projets pour l'année 2020, qui a commencé par un concert au Théâtre Gérard Philipe avec l'Orchestre des Intrépides pour les vœux du Maire de la ville de Frouard.

Et n'oubliez pas l'incontournable Concert Annuel le samedi 25 avril 2020 à la salle des Fêtes de Marbache.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web : <http://lavantgarde.free.fr>
Ou sur Facebook : L'Avant-Garde de Marbache, orchestre d'harmonie

Si vous voulez vous joindre à nous, il suffit de pousser la porte de la salle de répétition le vendredi à partir de 21 h à 22 h 30 place du 8 mai 1945.

Notre bureau :

- ◆ Président : Philippe JOLY
- ◆ Vice-président : Jean-Luc AMBROZIAK
- ◆ Trésorière : Maryse MOISSETTE
- ◆ Secrétaire : Claudine JOLY
- ◆ Chef de Musique : François PELLETIER
- ◆ Membres : Nathalie EBELMANN
Éric EBELMANN

MARBACHE LOISIRS

Nos activités hebdomadaires :

Peinture le jeudi de 20 h à 22 h

Mosaïque le vendredi de 14 h à 17 h

Elles sont complétées par des sorties culturelles, pour cette année 2019, la 1^{ère} fût une randonnée souterraine de 2 h 30 à 160 m de profondeur dans la dernière mine de sel en fonctionnement en France !



Ce fut une visite intéressante et très très appréciée de nos adhérents. Nous nous sommes retrouvés ensuite au restaurant « Le Monopol » à Varangéville avant d'aller admirer le Prieuré.

Ensuite par une visite à la Centrale Photovoltaïque de Rosières en Haye, la plus grande d'Europe en superficie, nos adhérents ont découvert les énergies d'aujourd'hui et de demain. Un goûter préparé par les membres du bureau a été offert aux participants.



Mais n'oublions pas nos rencontres gustatives :

- pour le 1^{er} repas en juillet, le château étant loué, la MJC nous a prêté gracieusement ses locaux, un beau buffet froid attendait les convives dans une ambiance très récréative,
- ensuite le repas des adhérents a eu lieu le 16 novembre au château sous le signe de la gourmandise !!!



MARBACHE LOISIRS

Durant cette année 2019, nous avons participé à la journée du Printemps des Citoyens à Blénod les Pont-à-Mousson, et bien sûr nous étions présents à la Fête de la Courge !



Les membres de l'atelier peinture se sont déplacés au salon international de l'aquarelle à Uckange et au salon d'automne international de Lunéville.

Dans nos locaux, nos peintres s'essayent à d'autres méthodes de peinture



Il s'agit du Pouring !!!
Peinture acrylique, colle et eau.
Découverte de nouvelles techniques.



Toute l'équipe de Marbache Loisirs vous souhaite une très bonne année 2020.

Bureau : Présidente : Mme Leïla Schmitt

Secrétaire : Mme Jacqueline Hubert

Les actions de Marbache-Lecture en partenariat avec la Commune**Informatique à la Médiathèque Municipale**

2 Ateliers, les mardis et vendredis après-midi.

Durant l'année, une dizaine de personnes, seniors ou débutants, viennent à la Médiathèque pour découvrir, s'initier ou se perfectionner à la pratique de l'informatique et de certains logiciels. C'est l'occasion de se retrouver dans une ambiance studieuse mais toujours très conviviale.

Rétrospective de l'année**Mai**

La Médiathèque départementale (MMM) a mis à notre disposition une borne musicale, kiosque numérique, gérée par Divercities, plateforme numérique centrée sur la découverte et les créateurs indépendants. Il était possible à nos visiteurs d'écouter sur place des musiques de tous horizons et pour nos adhérents de s'abonner gratuitement au service jusqu'à la fin de l'année afin de pouvoir écouter chez eux tous les titres présents au catalogue.

**Le samedi 15 Juin**

Une très belle soirée sous un temps estival où nous avons accueilli le conteur Serge Laly. Au programme un atelier « fabrication d'objets poétiques tirés des contes de fées » animé par Gaëlle du magasin « Graine de Carrosse », narration de contes à la bougie par Serge autour d'un petit repas assuré par les bénévoles du Comité des Fêtes, Kamishibai racontés sous une petite tente par Philippe.



Un grand merci aux personnes, trop peu nombreuses à notre goût, qui sont venues nous tenir compagnie et au comité des fêtes qui nous a acheté des livres avec les bénéfices de la soirée.

Le 21 septembre

Nous avons reçu, pour une séance conjointe de dédicaces, deux écrivains marbichons Zoé Albert pour son second livre « La découverte » et Rémi Bomont pour le second tome de sa saga Légendion « les feux de Rehaens ».



Les actions de Marbache Lecture en partenariat avec la Commune**Octobre - Centre aéré de la toussaint**

33 enfants ont débarqué à la Médiathèque Municipale accompagnés de leurs animatrices pour un après-midi consacré à la création de masques de personnages du cirque, thème du centre aéré. Ils ont aussi écouté d'une oreille très attentive, quelques contes sur le cirque. Puis après un bon gouter brioches, chocolat et jus de fruit offert par Marbache-Lecture, ils sont tous repartis chez eux avec leurs masques.

En cette fin d'année, nous avons procédé au désherbage de la Médiathèque Municipale, action qui consiste à se séparer et non détruire les volumes qui sont devenus obsolètes dans notre collection. Ces livres seront confiés à l'association Recyclivre qui sera chargée de leur donner une seconde vie.

Nous remercions tout particulièrement la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle et son personnel pour son soutien tout au long de l'année, sous la forme de prêts d'expositions, de supports et de raconte-tapis, ainsi que de conseils qui nous permettent d'animer pleinement notre structure.

Et pour l'année 2020 :

- Un atelier pour les enfants avec Gaëlle du magasin "Graine de Carrosse"
- Le concours de poésie avec la participation des écoles
- Une soirée "la tête dans les étoiles" avec la Société Lorraine d'Astronomie
- Des expositions
- Des visites des classes de l'école élémentaire
- Des animations lors des centres aérés et des vacances scolaires

Horaires d'ouverture

Lundi de 16 h à 18 h
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 14 h à 17 h

Bureau

Présidente : Evelyne Becker
Vice-présidente : Christiane Doyotte
Secrétaire : Elisabeth Rochatte
Trésorière : Marie France Fraichard

Tél. : 03 83 24 96 82

Email : bibliothequemarbache@wanadoo.fr

Catalogue en ligne : www.orpheemedia.com/marbache/opac_net

Cotisation annuelle (de date à date) 13 € + 3 € par carte supplémentaire

L'association vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

**Bonne lecture à tous
et n'hésitez pas à venir pousser la porte de votre médiathèque !
les visites sont gratuites !**

MJC : les manifestations 2019



En 2019, pour la 21ème édition : 1891 participants :
920 Vététistes et 971 Marcheurs



Gala des activités



Chasse aux œufs de Pâques



Saint Nicolas



14^{ème} fête de la courge



**Sortie au parc animalier
Sainte-Croix à Rhodes
pour les petits adhérents**



Forock

Carnaval



Le Conseil d'Administration :

- Daniel Maxant : Président**
- Daniel Otava : Vice Président**
- Pierrette Robin,; Secrétaire**
- Thibault Erb : Secrétaire adjoint**
- Olivia Fouquenal : Trésorière**
- Eric Schmitt : Trésorier adjoint**



Pour tout renseignement complémentaire :
d.maxant@free.fr 06.62.78.15.53
mjcmarbache.fr 03.83.24.02.77

Maison des Jeunes et de la Culture

Activités 2019 - 2020

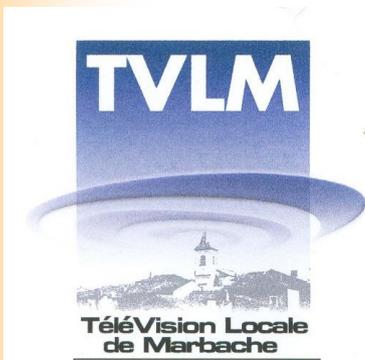
Activités	Jour et Horaires	Prix pour une année	Lieu	Renseignements
FITNESS	Mardi 19h30 - 20h30 20h30 - 21h30	120 €	Préau de l'école	Séverine D'APRILE Tél. : 06.80.77.13.88
ZUMBA DOUCE	Mercredi 10h30—11h30	120€	Mairie	Sylvie GAEHNKE Tél. : 06.74.76.53.00
DANSE MODERNE JAZZ (3 groupes, enfants et ados)	Mardi 16h30 - 19h30 (Selon l'âge)	125€ dont 5€ pour costume	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
TAI CHI	Jeudi 18h30 - 19h30	120 €	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
DANSE COUNTRY Débutant Intermédiaire	Mardi 20h00 - 21h 21h00 - 22h	20 €	Mairie	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
CIRQUE (à partir de 7 ans)	Mercredi 17h00 - 18h30 (12 enfants maximum)	50 € à l'année	MJC	Frédéric Muller Tél. : 06.33.13.08.22
GYM DOUCE	Mercredi 19h30 - 20h30	120 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
ROTIN	3eme Jeudi du mois 20h00 à 22h30	Selon l'objet réalisé	MJC	Corinne SCHMITT Tél. : 06.12.21.49.99
GUIARE	Jeudi et vendredi 17h - 21h	120 €/trimestre (selon la durée du cours)	MJC	Thierry LEMAIRE Tél. : 06.80.06.39.08
FOLK	Vendredi 20h30	20 €	MJC	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
ECOLE CYCLO VTT	Samedi A partir de 14h00	30 € Licence FFCT + carte MJC	Départ MJC	Jean-Marie PINOLI Tél. : 03.83.24.95.94 Daniel OTAVA Tél. : 06.75.56.85.12

Pour toutes les activités, il est demandé à chaque adhérent un **ENGAGEMENT A L'ANNEE** et la **CARTE MJC** qui est pour les habitants de Marbache de :

- 8 € jusqu'à 18 ans,
- 10 € pour les plus de 18 ans

Et de 12 € pour les adhérents **extérieurs** à Marbache.

(Possibilité de déduire l'aide de la CAF , fournir l'attestation)
 Tarif dégressif à partir de la 2^{ème} activité ou 2^{ème} adhérent pour les activités à 120 €.



TéléVision Locale de Marbache

Toutes nos émissions sont émises sur :

- Youtube : www.youtube.com - TVLMARBACHE
- Le site de la mairie de Marbache : www.marbache.fr ; rubrique « Culture et Loisirs » - TVLM – Les émissions sur Youtube
- Sur notre blog <http://tvlmARBACHE.blogspot.fr/>
- Cagnotte en ligne via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/television-locale-de-marbache>
Pour faire un don : <https://www.donnerenligne.fr/television-locale-de-marbache/faire-un-don>

Pour nous contacter :

TVLM : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE

Téléphone : 06.86.36.05.93 / 06.06.45.13.60

Courriel : tvlm-marbache@orange.fr

Composition du bureau

Présidente : Olivia FOUQUENVAL
Vice-Président : Gérard HUBERT
Secrétaire : Christine HARREL
Trésorière : Marjorie BOTZ
Membre actif : Gilou ROBIN

Comité de Censure

. Claudine JOLY
. Ginette PAVESI
. Rolande SCHMITT



Olivia Fouquenal



Marjorie Botz



Christine Harrel



Gérard Hubert



Gilbert Robin

C'est avec le logiciel PINACLE Studio 16 mis à jour régulièrement que TVLM fait, avec beaucoup de maîtrise, ses montages de films. Les reportages de qualité sont diffusés régulièrement, l'équipe innove tout au long de l'année la présentation et le contenu des émissions.

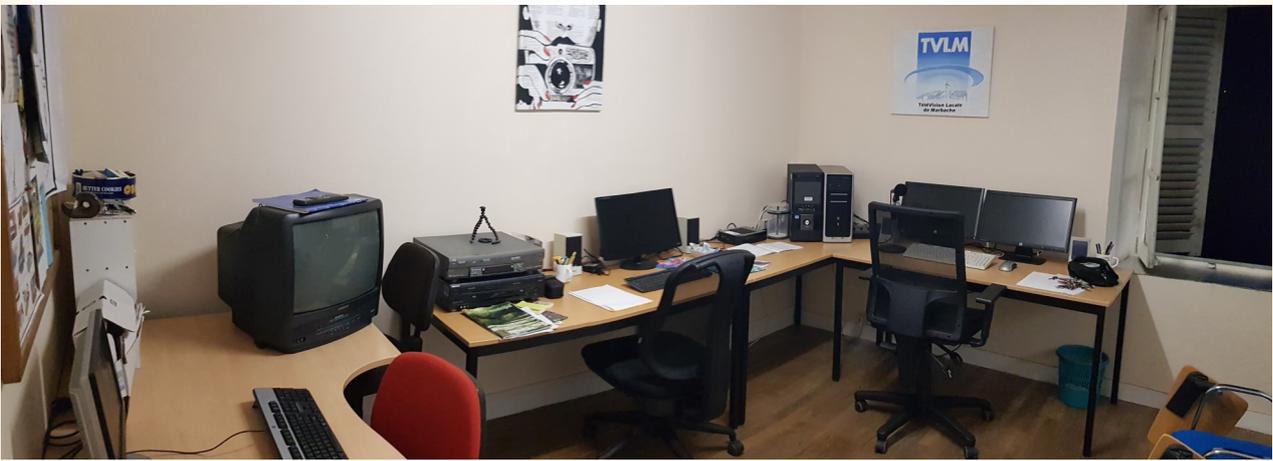
DÉMÉNAGEMENT

Afin de libérer les locaux de la municipalité, TVLM a déménagé dans le courant de l'année pour aller s'installer à l'étage du centre socioculturel – Voie de Liverdun.

L'équipe s'est mobilisée durant plusieurs mois pour la réfection (parquets, murs, isolation) des 2 salles mises à sa disposition. La municipalité a financé l'achat des matériaux et le personnel des services techniques a participé à quelques travaux.

TVLM et les Marbichoux ont inauguré ensemble leurs nouveaux locaux le mardi 12 novembre en présence du maire, d'élus et des présidents d'associations.

C'est dans ses nouveaux locaux que l'équipe se retrouve en réunion, pour travailler sur les montages des films et l'enregistrement des sons.



L'espace de travail de TVLM



Pendant les travaux



Local TVLM - Inauguration



L'inauguration des nouveaux locaux de TVLM et des Marbichoux - 12 novembre 2019

ACTIVITE

Tout au long de l'année, l'équipe TVLM filme l'ensemble des manifestations et activités organisées par les associations marbichonnes, par la municipalité : concerts, cérémonies, sports, activités associatives, conférences, réunions diverses, cérémonies, etc. Elle peut aussi se déplacer pour la diffusion de reportage en dehors du village.

Préparer une émission : Le travail du montage des émissions se fait durant le mois, à raison de plusieurs heures par semaine. Lorsque le dérushage (sélection des prises de vues tournées) est terminé, il faut choisir les effets : fondus, animations, mais aussi des effets visuels, correction de la couleur ou ajout de filtres. Puis une sélection de musiques (d'ambiance ou de circonstance) devra être faite.

Lorsque ces étapes sont réalisées, il faut passer à «l'enregistrement des sons » , des textes sont préparés puis enregistrés, ils sont ensuite insérés au film.

Ces étapes demandent beaucoup de temps, de l'attention et une grande concentration. Notre but est de rendre nos émissions toujours plus créatives.

Le Comité de Censure composé de Roland Schmitt, Claudine Joly, Ginette Pavesi, tient un rôle important puisqu'avant sa diffusion, l'émission leur est présentée. Chaque membre donne son avis et demande des corrections si nécessaire. Merci à eux pour leur disponibilité.

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe de TVLM sont les bienvenues. Même novice dans le domaine de la vidéo et du montage de film, vous apprendrez avec l'équipe qui vous dispensera une formation.

Les 5 membres qui composent cette association sont motivés, ils ont plaisir à se retrouver pour travailler dans une ambiance conviviale.

Pour vous procurer le DVD qui vous intéresse au prix de 12 euros, nous vous rappelons que vous pouvez vous adresser à TVLM. Vos événements (anniversaire, mariage, communion, etc..) peuvent aussi être filmés par TVLM, un devis pour la prestation demandée vous sera alors proposé.

Adhésion 2020

Que vous soyez particulier ou Association, nous comptons sur votre adhésion pour la modique somme de 10 €/an. Vous contribuerez ainsi à la vie de notre Association et également à nous aider financièrement pour l'entretien, la réparation ou l'achat de matériel et logiciel.

Afin d'apporter des améliorations pour l'élaboration de nos émissions, nous acceptons volontiers toutes vos suggestions et vos idées. Votre collaboration nous est précieuse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Notre assemblée générale précédent celle du Club d'Histoire Locale, a eu lieu le 18 Janvier 2020 à 16h30, à la salle des fêtes de la mairie.



L'équipe TVLM



Le comité de censure

Emissions présentées par TVLM – Année 2019

Cérémonie des Vœux de Monsieur le Maire

- . Cérémonie de remise des prix pour les maisons décorées
- . Loto des séniors
- . Loto des Marbichoux
- . Soirée Tim'up – OMBD
- . Centre aéré du service Enfance Jeunesse
- . Bourse aux antiquités militaires - Club Histoire Locale Marbache
- . Repas des séniors – Club des séniors
- . Réunion publique « Territoire à Energie Positive » - Municipalité
- . Action « Comme une envie d'un village propre »
- . Spectacle annuel du service « enfance et jeunesse »
- . Bus écologique « mon appart'éco-malin » - Municipalité
- . Le marché aux fleurs - Les Marbichoux
- . Concert de OK Chorale – MJC
- . Spectacle donné par le groupe de danse Country – MJC
- . Spectacle donné par le groupe de danse Folk – MJC
- . Séance de danse moderne pour les enfants – MJC
- . Théâtre « Les Energu'scène » - MJC
- . Course aux œufs de Pâques - MJC et Municipalité
- . Pâques au centre de loisirs - Service animation jeunesse
- . Carnaval – Service animation jeunesse
- . Carnaval à la MJC
- . Concert annuel - Harmonie de l'Avant-Garde
- . Inauguration de la fête patronale - Municipalité
- . Fête patronale - Municipalité
- . Cérémonie du 8 mai - Municipalité
- . Fête de la Musique - Harmonie de l'Avant-Garde
- . Gala des activités - MJC
- . Concerts des Ménileux
- . Marbi'gourmande – marche gourmande - Comité des Fêtes
- . La Marbichonne - MJC
- . Expositions Centenaire du monument aux morts – Club d'Histoire Locale de Marbache
- . Exposition « L'ancien corps des sapeurs-pompiers » - Club d'Histoire Locale de Marbache
- . Kermesse des écoles – Spectacle de danse
- . Mini-olympiades - Ecoles + Service animation jeunesse
- . Pique nique – Club des séniors
- . Jeux pour enfants le 13 Juillet - MJC et Municipalité
- . Défilé aux lampions du 13 Juillet - Municipalité
- . Soirée dansante du 13 juillet - Comité des Fêtes
- . Feux d'artifice du 13 juillet - Municipalité
- . Vide-greniers du 14 juillet - Comité des Fêtes
- . Centre aéré juillet-août – Service animation jeunesse
- . Marbache et ses maisons fleuries
- . 14ème Fête de la Courge - MJC
- . Bal Halloween – Le Gang des poussettes
- . Forock chaque mois - MJC
- . Cérémonie du 11 novembre – Municipalité
- . Cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries - Municipalité
- . Cérémonie de la célébration des doyens, des noces d'or et de diamant – Municipalité
- . Cérémonie Sainte-Barbe - Municipalité
- . Marbi'night – les parents d'élèves
- . Stage danse africaine - Municipalité
- . La bourse aux jouets - Les Marbichoux
- . Marché de Noël – Les Marbichoux
- . Saint Nicolas à l'Ecole - Municipalité
- . Spectacle pour enfants – Ecoles
- . Concert chorale à l'Eglise
- . Exposition de Noël et goûter – Enfance et Jeunesse
- . Défilé de Saint-Nicolas - MJC
- . Feu d'artifice après Saint-Nicolas - MJC
- . Marbache et ses maisons décorées
- . La crèche dans l'église -Municipalité et bénévoles

Vidéos filmées à l'extérieur

- . Carnaval à Puttelange aux Lacs
- . Fête de Saint José à Povia de Lanhoso (Portugal)
- . Mondial Air Ballons à Chambley
- . Sourires d'Ukraine (danse) à Saulxures les Nancy
- . Fête de la Moisson à Gondrecourt-le-Château
- . 2000 choristes – participation de choristes de OK Chorale

ACCA de Marbache

Association Communale de Chasse Agréée

Calendrier des chasses 2020

Chasse ACCA de Marbache

- Février 2020
 - Jeudi 6
 - Jeudi 13
 - Jeudi 20
 - Mardi 25
 - Samedi 29

Chasse des Hospices de Nancy

- Février 2020
 - Jeudi 13
 - Jeudi 27

Président de L'ACCA : Monsieur Frédéric CHRIST
21 rue de GOIN
57420 VIGNY
Tél. 06 74 41 48 81



Des sangliers dans notre commune

Un grand nombre de Marbichons sont venus à la mairie signaler des dégâts faits par les sangliers dans leurs jardins, pelouses et même sur leur terrasses.

Depuis plusieurs années, ces animaux ont changé leur mode de vie et ne craignent plus de s'approcher des habitations au grand dam des propriétaires. Les hivers de moins en moins rigoureux, les restes des séquelles de la tempête de 1999, les terrains laissés en friche sont autant de facteurs qui font augmenter que la population de ces suidés. Leurs seuls prédateurs sont le loup et l'homme.

Même si les chasseurs font leur possible pour limiter leur nombre, il leur est interdit de chasser à moins de 150 mètres des habitations et d'organiser des battues semi-urbaines au vu des risques pour la circulation ferroviaire ou la circulation automobile.

Les clôtures en grillage rigide, voire électriques, sont les plus adaptées mais bien souvent disgracieuses pour le voisinage. Ne laissez pas de nourriture à leur disposition, car ces gourmands seront tentés de revenir s'il trouvent des victuailles à leur goût.



Contact : Amélie Godenir
16a route de Millery
54820 MARBACHE

Tél : 06 58 19 78 05



Le Gang des Poussettes est une nouvelle association, regroupant des Assistantes maternelles de notre commune.



L'un des buts est de créer des liens entre les nourrices pour lutter contre l'isolement de celles-ci. Elles aident aussi les parents qui ont des questions précises ou des besoins de remplacement en cas de maladie de leurs nounous.



Elles désirent par la suite proposer des ateliers ludiques, d'éducation positives ou de psychomotricité à destination des parents de bébé ou de jeunes enfants.

Les nounous du "Gang des Poussettes" se retrouvent actuellement une fois par semaine dans la salle de motricité de la garderie, les mardis matin. Grâce à ces rencontres, les enfants commencent leur "sociabilisation" en douceur.

Chants, dessins ou jeux sont mis en œuvre pour aider les petits dans leurs développements.

Elles ont organisé en 2019 :



La marche "Octobre rose"

Une soirée Halloween qui a rencontré un franc succès.



Amélie, Laïla, Marie-Valentine, Edith, Catherine, Sabine et Jessica ont déjà d'autres projets de manifestations pour 2020 :

- un après-midi "jeux de société" en famille en janvier
- une soirée karaoké,
- une bourse aux vêtements
- une soirée humour,
- une soirée halloween
- et le marché de l'avent.



Olympique Marbache Belleville Dieulouard

L'OMBD est un club où l'amitié et le fairplay sont à l'honneur.

La réussite de notre club est basée depuis toujours sur des valeurs humaines :

- une atmosphère où chaque joueur et dirigeant ont plaisir à se retrouver pour partager nos valeurs sportives dans une ambiance saine et amicale,
- une équipe dirigeante composée de personnes du village et des villages mitoyens qui porte le club bénévolement et avec beaucoup de passion.

Notre club s'est construit et a toujours évolué autour des équipes jeunes pour lesquelles nous orientons leurs formations sportives d'avantage sur les valeurs humaines que sur l'obligation de résultats. Les enfants souvent devenus une bande de copains adorent venir au stade se retrouver autour du ballon pendant les entraînements ou les matchs du week-end.



Vous pouvez rejoindre les équipes (animateurs ou joueurs) en contactant les différents responsables :

- Pour les jeunes :
Bernard CUNY - 06 38 15 01 06
- Pour les seniors et vétérans :
Gérald HERNANDO - 06 64 94 91 02
- Le président :
Sébastien BORY - 06 03 18 22 56

Coup de projecteur

Noces de Diamant, Noces d'Or

La cérémonie des "Noces d'Or et de Diamant" a eu lieu conjointement avec celle des "Maisons fleuries" le 12 octobre 2019 dans la grande salle de la mairie.

Cette année 10 couples ont été mis à l'honneur.

Trois couples ont été nommés pour leurs noces de diamant (60 ans), Monsieur et Madame René MARINI, Monsieur et Madame Louis MAXANT, Monsieur et Madame Michel SCAVETTA.



Pour les noces d'or (50 ans), sept couples ont été félicités, Monsieur et Madame Jean-Marie DIEUDONNÉ, Monsieur et Madame Michel CLAUDE, Monsieur et Madame François COURTIOL, Monsieur et Madame Francis MARTIN, Monsieur et Madame Daniel NIEDZIELSKI, Monsieur et Madame André SIMON, Monsieur et Madame Gérard THIÉBAUT.

Devant les membres de leurs familles, Monsieur le Maire et Madame Pierrette ROBIN leur ont remis 1 bouquet de fleurs et un extrait de leur acte de mariage joliment encadré.



Coup de projecteur

Maisons fleuries

Entourée du jury, Madame Pierrette ROBIN a égrené la longue liste des 71 familles dont les décorations florales avaient retenu leur attention. 35 d'entre elles ont fait le déplacement et se sont vues remettre un petit pot de fleurs avec un petit sachet de semences, censé pérenniser leur initiative.

Tout cela s'est terminé autour du pot de l'amitié où chacun a pu féliciter les anciens pour la longévité de leurs unions ou les familles pour l'originalité et la qualité de leurs décorations florales.



Maisons décorées

La cérémonie des "Maisons Décorées" a eu lieu le 14 février.

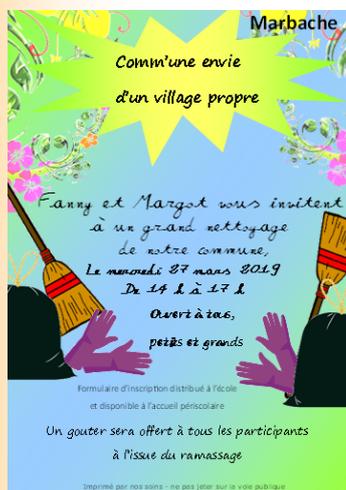
Contrairement aux "Maisons Fleuries", c'est sous un temps froid et maussade de décembre que le jury a parcouru le village à la tombée de la nuit pour y admirer les décorations lumineuses de fin d'année.

Monsieur le Maire et Pierrette ROBIN ont remercié chaleureusement les Marbichons qui pendant un mois illuminent toits, façades, balcons et jardins pour le plus grand plaisir des passants et donnent au village un air de fête. 10 familles ont été récompensées pour l'esthétique et l'harmonie des décors, elles se sont vues remettre un sac en toile confectionné par un membre de l'association des Marbichoux.



Coup de projecteur

Opération Comm'une envie d'un village propre



L'idée a germé suite à un exposé en classe de CM2 qui montrait en particulier tous les déchets laissés dans la nature, qu'elle soit urbaine ou rurale.

Margot et Fanny ont alors pris contact avec Monsieur le Maire et lui ont expliqué leur projet. Elles souhaitent organiser un après-midi ramassage des déchets "abandonnés" ça et là dans le village.



Le temps de préparer affiches et flyers, de les distribuer dans les écoles et tous les volontaires petits et grands se sont retrouvés le mercredi 27 mars pour l'opération baptisée "**Comm'une envie d'un village propre**".

Rendez-vous fut donné au petit terrain de la MJC, puis direction le parking du cimetière, celui de la mairie pour finir au parc de château.



Reconnaissables à leurs chasubles blanches ou jaunes, armés de pinces ou simplement de gants, les volontaires d'un jour ont collecté nombre de déchets, rencontrés tout au long de la promenade, qui ont fini au fond de sacs en respectant bien le tri sélectif.

Ce fut l'occasion de visiter l'étang, récente acquisition de la Commune, en compagnie de Monsieur le Maire.

Cette belle initiative citoyenne s'est terminée autour d'un bon goûter offert par la municipalité dans le parc du château.



Coup de projecteur

Cérémonie de Sainte-Barbe



La cérémonie de Sainte-Barbe s'est déroulée cette année à MARBACHE le 7 décembre 2019 en présence du Colonel Jérôme PETITPOISSON - Chef de corps du SDIS de Meurthe-et-Moselle, de Laurent TRORGLIC - Vice-président du Conseil Départemental et Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, du Lieutenant Bruno BERQUANT - Chef du Centre de Secours de Pompey et du Sergent-Chef Cédric MOREAU, sapeur-pompier originaire de Marbache.



La légende de Sainte-Barbe est profondément ancrée dans le milieu des sapeurs-pompiers. Barbe serait née au milieu du III^{ème} siècle à Nicomédie, une ville d'Asie Mineure. Martyrisée car elle refusait d'abjurer sa foi chrétienne, elle eut la tête tranchée et la foudre frappa son bourreau qui fut réduit en cendres. A partir de cet instant, elle fut associée à la puissance de feu, prise pour modèle de vie et invoquée pour la protection. C'est pourquoi, tous ceux qui par leur métier sont exposés au péril des flammes et de la mort subite ont pris pour patronne Sainte-Barbe.

Sainte-Barbe est la patronne des pompiers, des mineurs dont le passé est encore fort présent sur notre territoire, des artificiers représentés lors de cette manifestation par les Dompteurs d'Etoiles qui ont tenu à marquer l'évènement par un tir de feux d'artifices.

Cette année, nous aurons l'honneur d'héberger pour une année au cœur de notre village, à l'église Saint-Gengoult, la statue de Sainte-Barbe.

A cette occasion, le Club d'Histoire Locale a organisé en mairie une exposition sur le thème « Sapeurs-Pompiers ». L'ancienne pompe à bras de Marbache datant des années 1900, prêtée par le Centre de Secours de Tomblaine, a été mise en valeur sur la Place Jean Dautrey.



La municipalité et l'ensemble des marbichons ont eu le grand honneur de recevoir la grande famille des soldats du feu et de célébrer comme il se doit Sainte-Barbe.

Cette cérémonie traditionnelle a été un temps fort pour notre commune.

Coup de projecteur

La Première Edition de la Marbi'Night !

Un beau succès !!!

La première édition de la Marbi'Night a eu lieu le samedi 23 novembre 2019

dans la forêt de Marbache organisée par les parents d'élèves



L'idée de la Marbi'Night a pris forme sur un coin de table à l'école, le 27 septembre, où nous cherchions des idées pour financer la classe verte pour les enfants des classes de CE2 et CM2 de l'école de Marbache.

« Et si on faisait une marche ? Oui pourquoi pas ! Et si on faisait une marche de nuit et au mois de novembre !! Ah oui, ça c'est original !! »

Et voilà, nous sommes 6 parents d'élèves de la classe de CE2 et nous partons dans cette belle aventure !

Mmes Derulle et Beaupuy nous font tout de suite confiance !!

Le projet est lancé ! Les soirées s'enchaînent et les idées arrivent. Si nous marchons le soir, il faudra prévoir un casse-croûte sur le parcours et une animation. Le projet se monte doucement mais sûrement ! La date est fixée au 23 novembre, la marche a un nom, ça sera la Marbi'Night !



Jean-Marie, notre spécialiste du VTT à la MJC, nous a préparé un magnifique parcours de 8 km dans notre belle forêt marbichonne ! Tout le monde associatif soutient notre projet et est prêt à nous donner un énorme coup de main le jour J !!

Les inscriptions sont lancées et les premières enveloppes nous reviennent timidement. Mais dans les derniers jours, les inscriptions s'enchaînent, nous passons les 100, 150, 200, 250 inscriptions !



Finalement, c'est à **302** que nous prendrons le départ à partir de 17 h 30 ce 23 novembre, chacun équipé de sa lampe frontale et son bonnet sur les oreilles. Le départ se fait à l'école. Une escale gourmande avec soupe à l'oignon, frites et lard est prévue à la cabane de chasse gentiment prêtée par l'ACCA, accompagnée en musique par les Ménileux dans une chaleureuse ambiance guinguette, puis retour jusqu'à l'école où une crêpe et une boisson chaude attendaient nos marcheurs. Le parcours était balisé et agrémenté de petites lumières LED pour plus de visibilité la nuit.

2000 € ont été récoltés pour la classe verte et le coût du voyage se verra ainsi diminuer de près de 47 € par enfant ! Une belle réussite et une belle fierté pour nous d'avoir mené ce projet !



Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux sans qui notre projet n'aurait pas pu être aussi réussi :

les bénévoles : Jean-Marie, Gisèle, Gilou, Pierrette, Yvette, Henry, Evelyne, Jacqueline, Gérard, Laetitia, Régis, Michèle, Eric, Jean-Jacques, Delphine, Séverine, Cédric, Elisabeth, Dédé, Philippe, les Ménileux, Cahouète, Johan, Eulalia,

les enseignantes : Mme Derulle, Mme Beaupuy et Mme Deleys,

ainsi que le Comité des fêtes, la MJC, la société de chasse et MRTP qui nous ont mis à disposition tout le matériel nécessaire à la réussite de notre projet.

L'équipe organisatrice de la Marbi'Night : Pauline Dubois, Natacha Thirolle, Stéphanie Vizot, Maxime Befy, Jérôme Di Rezze, David Dubois.

Coup de projecteur

Initiatives privées de quartier

Fête des lanternes



Depuis 2017, les Gens du quartier de la Fontaine à Vie ont lancé la fête des voisins d'hiver à la veille des fêtes de décembre.

La grande majorité des riverains valorisent et décorent leurs habitations avec des illuminations et des décors de Noël, mais surtout avec des lanternes.



Chaque année cet événement est inauguré comme il se doit par un apéritif organisé au début de la rue, par la découverte à pied des diverses décorations puis par la fête qui se prolonge dans un garage transformé pour l'occasion en maison de Noël où l'on déguste du vin chaud et de multiples douceurs jusqu'au bout de la nuit.



Les gens de la Fontaine à Vie invitent les Marbichons à installer dans tout Marbache des lanternes pour la fin d'année 2020.



Service Public

Elections Municipale et Communautaire

Les électeurs sont convoqués le dimanche 15 mars 2020 en vue de procéder au renouvellement des conseillers municipaux. Ils vont élire le même jour les conseillers communautaires. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h. Le second tour du scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le 22 mars 2020. Le nombre de sièges à pourvoir est de 19 pour les conseillers municipaux et de 2 pour les conseillers communautaires. Les listes des candidats peuvent être augmentées de candidats supplémentaires.

L'élection du Maire et des Adjoints sera déroulée au plus tard une semaine après l'élection du Conseil Municipal au complet.

Inscription liste électorale

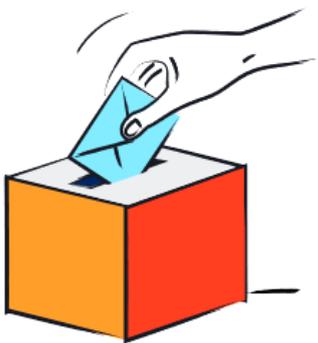
Pensez à vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales en Mairie ou sur le site service-public.fr
Si ce n'est pas le cas vous avez jusqu'au 7 février pour faire les démarches

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote les jours des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

L'imprimé Cerfa n° 14952*01 est en ligne, vous pouvez le remplir, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (brigade de gendarmerie, ...). Le mandataire qui votera à votre place doit être inscrit sur la liste électorale.

JE VOTE DANS UNE COMMUNE DE + DE 1000 HABITANTS



Sur le même bulletin de vote figurent les candidats au conseil municipal et, parmi eux, ceux qui souhaitent aussi siéger au conseil communautaire
Ils sont élus au suffrage universel pour 6 ans

LE BULLETIN DE VOTE* COMPORTE

2 LISTES PARITAIRES (femme/homme)

L'équipe candidate aux élections municipales.



Les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire ou métropolitain.

Il ne faut ni ajouter, ni rayer de noms.
Le bulletin serait considéré comme nul.

Il ne faut ni ajouter, ni rayer de noms.
Le bulletin serait considéré comme nul.

Sécurité

Vidéoprotection - Domaine public



Quatre communes du Bassin de Pompey, Saizerais, Faulx, Lay Saint Christophe et Marbache ont souhaité renforcer les moyens de prévention et de sécurité sur le domaine public de leur patrimoine, conformément à la loi LOPPSI2 (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité). L'installation de ce système de vidéoprotection sera mise en œuvre sur notre territoire au cours du 1^{er} semestre 2020. Les caméras seront positionnées :

- Au carrefour - rue Jean Jaurès route de Millery
- Au niveau du 64 rue Clemenceau
- Place du 8 mai 1945
- Chemin de la Fontaine à Vie.

Les infrastructures techniques seront installées en mairie.

Le coût de l'opération est de 47 300 € avec des possibilités d'extensions dans les années à venir.

Les caméras installées sur les territoires de Pompey et Saizerais nous permettront également de faire des recherches en cas de besoin.

Vidéoprotection - Domaine privé



Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages. Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes. Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

Dans quel but ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles ni à celles du code de la sécurité intérieure. En revanche, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.



Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !



- Les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale.
- Le procureur de la République ou le tribunal civil.

Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier

Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie directement des personnels à temps complet ou une partie de la journée, il y a plus de règles à respecter.

Ainsi, si une personne salariée garde les enfants à la maison ou si du personnel médical intervient quotidiennement au domicile pour soigner une personne, les règles du code du travail vont s'appliquer. Ces personnes devront être informées de l'installation de caméras et de leur but. Les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

Les textes de référence

- Le code civil : Article 9 (protection de la vie privée)
- Le code pénal : Article 226-1 (enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé)

Quels recours ?

Si un dispositif est installé chez un particulier et ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :



Population

Sécurité

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23



**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

**Brigade de gendarmerie de Frouard
9 rue Anatole France
54390 FROUARD
Tél. 03 83 49 30 76**

www.interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris

 @Place_Beauvau

 www.facebook.com/ministere.interieur



Quand vous partez en vacances, n'hésitez pas à prévenir la Brigade de Gendarmerie de Frouard à l'aide de la fiche qui se trouve à la page 69. Il suffit de la remplir et de l'envoyer ou de la déposer à la brigade. Les gendarmes effectueront des rondes aux alentours de votre habitation pendant la durée de votre absence.



Brigade de Gendarmerie
9, rue Anatole France
54390 FROUARD
03 83 49 30 76

Fiche de Sécurisation des Interventions et de Protection OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

État civil

Nom :	
Prénom :	
Nationalité :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Département de naissance :	
Région de naissance :	
Pays de naissance :	
Téléphone portable :	
Catégorie professionnelle :	
Complément de profession :	

Motif(s) d'inscription

Date de création	Motif	Date de début	Date de fin
	Tranquillité vacances		

Adresse(s):

Résidence principale : (la fiche porte sur cette adresse)

--

Personnes à prévenir :

--

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique régulièrement déclaré à la CNIL. Les destinataires des données sont les personnels de la gendarmerie nationale territorialement compétents. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant auprès de la brigade de gendarmerie qui vous a délivré le présent document



METAYE PAYSAGE
Entretien et Création
d'espaces verts

Maçonnerie paysagère
Contrat d'entretien
Taille - Elagage - Entretien de gazon
Terrasse - Entrée de garage
Bois - Dallage



156 ter, rue Jean Jaurès - 54820 MARBACHE
Tél. : 06 75 17 05 13 - metayemathieu@gmail.com



**EST
DÉMOLITION**

RD907 - 54820 MARBACHE
TÉL BUREAU : 03.83.31.13.67
E-MAIL: CONTACT@ESTDEMOLITION.FR

Multi'Color Coiffure
La coiffure et l'esthétique

Michel Marianne
Artisan coiffeur

Tel 03/83/23/03/75
Rejoignez-nous sur Facebook

143 rue Jean Jaurès
54820 Marbache



MRTPT THOMASSIN
MAÇONNERIE | RÉNOVATION | TERRASSEMENT | PLÂTRERIE


96 rue Jean Jaurès - 54820 Marbache


06 76 64 75 10
mrtpthomassin@hotmail.fr

Bar tabac 73 rue Clemenceau :
ouvert du mardi au vendredi de 7H à 19H30
le samedi 7H30 à 19H et le dimanche de 7H30 à 13H.



- conseils et vente de cigarette électronique
- confiserie, et boissons à emporter
- timbres postaux, timbres fiscaux et paiement des amendes
- recharge de téléphone, internet, tickets de paiement
- compte bancaire Nickel
- point envoi et retrait de colis « Mondial Relay »
- retrait argent pour les clients banque crédit agricole






FRANÇAISE DES JEUX 

Ma commune

Je respecte ma commune, mes voisins et la nature !

Environnement

Entretien des pieds de mur des habitations

Conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer au maintien en bon état de la partie dite « pied de mur » au droit de sa façade et en limite de propriété.

La nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage et le démoussage du pied du mur.

Le désherbage doit être réalisé de manière « douce » notamment par arrachage ou binage.



Rappel : l'emploi des produits phytosanitaires (désherbants chimiques, etc.) est strictement interdit sur le domaine public.

Civisme

Brûlage des déchets

L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981 portant règlement sanitaire départemental (RSD) dispose que le **brûlage à l'air libre des déchets est interdit.**

Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités et des déchets de jardin. Le même article ajoute « *la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite* ».

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité du brûlage pour nuisances olfactives

Entretien du ruisseau



Le propriétaire est le premier responsable de l'entretien du cours d'eau.

Article L 215-14 code environnement : « sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres 1er, II, IV, VI et VII du présent titre, **le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.** L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par **enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottant ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.** Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article.

La commune est responsable de l'entretien des cours d'eau et plans d'eau dès lors qu'elle est propriétaire des terrains qui les bordent.

Ma commune

J'aime ma commune, je la respecte !

Bruit, arrêté Préfectoral du 15/05/91

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- * les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- * les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- * les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h

Stationnement et conteneurs Sur la piste cyclable :

Vu l'arrêté municipal n° 103-2012 du 31/12/2012 et notamment les Articles 2,3 & 5 il est rappelé que :

- la circulation, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule à moteur sur la piste cyclable sont interdits et qualifiés de gênant, sauf aux véhicules des services publics et de secours en intervention. Le stationnement des véhicules à moteur autres que les véhicules des services publics et de secours, se fera obligatoirement sur les emplacements désignés et matérialisés au sol de chaque côté de la chaussée.
- aux jours de collectes des ordures ménagères, déchets verts et recyclables, les conteneurs ne devront en aucun cas être déposés sur la piste cyclable.
- les agents de Police Intercommunale du Bassin de Pompey ainsi que la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de l'arrêté.

Obligation de déneigement, arrêté municipal du 19/12/05

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, les portiers ou concierges sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Par temps de gelée, il est défendu de sortir sur la chaussée les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Elagage

En vertu du règlement de voirie approuvé le 10/06/2008, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine. Cette opération est effectuée à la diligence des propriétaires ou des concessionnaires si la demande écrite au propriétaire est restée sans suite après une période de trois semaines à réception de celle-ci.

Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Au croisement avec des voies ferrées ainsi qu'aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies, les arbres à haut jet doivent être élagués par les soins des propriétaires ou des concessionnaires sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol dans un rayon de 10 mètres comptés du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveaux.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé des voies et sur une longueur de 10 mètres dans les alignements droits adjacents.

- Règlement en Mairie -



Déjections canines

Les déjections canines sont régies par le décret n°73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du Code de la santé publique, et notamment son article 3.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître **une amende de 35 €**, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections..."

Des sacs réservés aux déjections canines sont mis à votre disposition en Mairie.

Sécurité

Mairie de **MARBACHE**

**DETECTION D'OBJETS ENFOUIS
SOLS- COURS D'EAU**



**Instructions du Service de Défense et Protection
Civiles et de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.**

**La pêche à l'aimant dans les cours d'eau ainsi
que la détection d'objets enfouis dans les forêts
et autres sans autorisation préalable
sont totalement illégales**



**A cette pratique, vient s'ajouter le
risque de remonter des engins de
guerre explosifs fortement dangereux.**

**Les contrevenants à cette interdiction s'exposent
à une amende de 5^{ème} classe pouvant aller
jusqu'à 1500 €**

Loi n°89-900 du 18 décembre 1989 codifié sous
l'article L542 et suivants du Code du Patrimoine

**Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.**



**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

Numéro national d'écoute et d'orientation
pour mettre fin au cycle des violences.

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr



Urbanisme

Le projet de PLU-I Habitat Déplacements du Bassin de Pompey, initié en décembre 2015, a été validé par le conseil communautaire en décembre 2019.

Après 3 années de travaux d'élaboration, le projet est finalisé au terme de nombreuses réunions d'échanges avec les élus, partenaires et habitants.

En témoigne l'ensemble des temps qui ont permis l'émergence d'un projet partagé :

- 1 visite du territoire en bus,
- 13 entretiens entre le bureau d'études chargé d'assister la communauté de communes pour l'élaboration du projet et les communes,
- 13 ateliers thématiques (Mobilité, Environnement, Economie, Attractivité résidentielle, Cœur de Bourg, Extensions urbaines, Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains, Règlements ...),
- 2 réunions des personnes publiques associées, qui sont les institutions réglementairement associées à l'élaboration du document,
- 3 séminaires avec les maires, les conseillers municipaux et l'ensemble des acteurs,
- 18 réunions publiques.
- Une trentaine de réunions bilatérales techniques avec les communes, élus, techniciens, institutionnels et le bureau d'études le cas échéant.

Le projet est actuellement en phase de consultation des communes membres de la communauté de communes et des personnes publiques associées.

A l'issue de cette phase de consultation, le document sera soumis à enquête publique au printemps 2020. Au cours de l'enquête publique, le dossier sera accessible au public et une commission d'enquête se tiendra à disposition des habitants pour évoquer toutes les situations particulières.

Le dossier de PLU-I devrait être approuvé et opposable au public à compter de l'automne 2020.

Ma commune

Création de zones 20 et 30 km/h



Création d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h :

- Rue du Pont
- Rue des 4 fils Aymon
- Place du 8 mai 1945
- Rue du Puits
- Chemin de la Taye
- Voie de Liverdun

Dans cette zone de rencontre :

- La vitesse est limitée à 20 km/h
- Les rues sont à double sens pour les cyclistes lorsque la rue est à sens unique
- Les piétons en déplacement sont prioritaires

Création d'une zone limitée à 30 km/h

- Rue Clemenceau
- Avenue Foch
- Rue du Mercy
- Impasse de Bourgogne
- Rue du Ruisseau
- Rue Aristide Briand du 1 au 25
- Lotissement des Blanches Vignes
- Chemin de la Fontaine à Vie
- Rue du Ménil
- Rue de Batinchêne.



DÉMARCHAGE À DOMICILE

Le démarchage à domicile et les démarches visant à l'établissement de contrats de vente ou prestation de services conclus en dehors d'un établissement commercial sont autorisés sur la commune de Marbache :

**du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30**

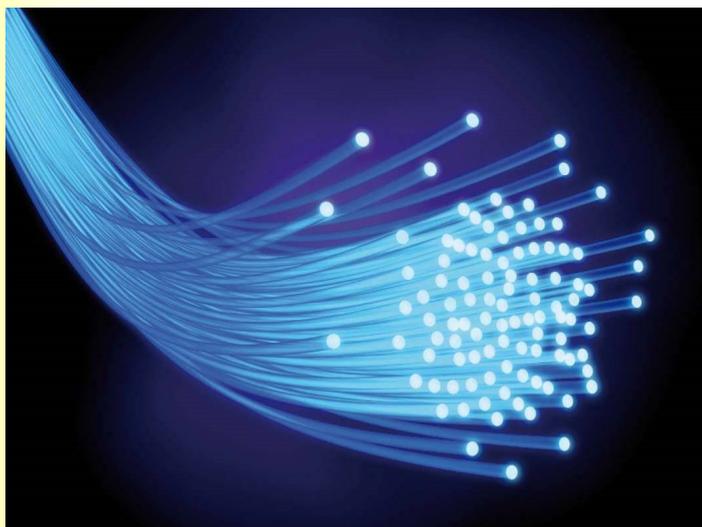
Les démarcheurs devront impérativement présenter une carte délivrée par la Mairie.

Vous pouvez refuser tout démarchage qui ne remplit pas ces conditions et prévenir la Mairie, la Police Intercommunale du Bassin de Pompey ou la Gendarmerie de Frouard.

Ma commune

Actus - dernière minute

Des nouvelles de la Fibre !!!



Annoncé initialement à l'horizon 2022/2023, le déploiement de la fibre optique sur notre commune a pris une sérieuse avance puisque les câblages nécessaires sont quasiment achevés et que les premiers branchements et la commercialisation seront mis en service au printemps 2020.

La Société LOSANGE mandatée par la Région Grand Est supervise et coordonne le déploiement.
L'entreprise CIRCET et l'entreprise locale CETEOS assurent la partie technique sur les réseaux et le câblage.

Les particuliers, les professionnels et les services publics auront le choix de l'opérateur qui réalisera ou fera réaliser la liaison « réseaux/domicile » et grâce à la participation financière de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, les **opérations de branchements seront gratuites.**

Au préalable de la commercialisation, des **réunions publiques d'informations** seront organisées conjointement par la Commune et la société LOSANGE pour vous permettre de bien comprendre tout le processus de déploiement, de distribution, de commercialisation et de raccordement final.
De nombreux opérateurs commerciaux de téléphonie, internet et télévision vont se positionner et vous proposer des offres commerciales concurrentielles. Il vous appartiendra alors de faire votre propre choix.

Cependant, le service Marbache-Télé-Câble, qui dessert encore une dizaine de foyers, sera dissout dès lors que la fibre sera installée sur notre territoire.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions relatives à cette évolution historique de nos équipements internet et télévision.

Service Public



Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou 112 rue des 4 Eléments 54340 POMPEY

La Mission Locale est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, pour la recherche d'emploi ou de formations...

Elle intervient aussi sur de nombreux thèmes : santé, logement, budget, mobilité :

- **ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI**
Recherche d'offres, de stages, préparation au recrutement
- **ATELIER D'EMERGENCE DE PROJET**
Pour vous aider à choisir un métier
- **REMISE A NIVEAU**
Mathématiques, français, préparation aux concours, (prendre rendez-vous auprès d'un parrain à l'accueil de la Mission Locale).

03.83.24.30.72 - mlvdlpompey@wanadoo.fr

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE MARCHE DE CITOYENNETÉ

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

Mission Locale Emploi - Cap Entreprises Val de Lorraine rue des 4 Eléments 54340 POMPEY - tél : 03 83 49 11 88

Association située au cœur du Val de Lorraine depuis 1996 qui s'adresse au demandeurs d'emploi de plus de 25 ans. Son objectif est de favoriser la mise en relation des entreprises ayant des besoins et les demandeurs d'emploi sur le territoire :

- Analyse des compétences, des connaissances requises, de l'environnement du poste et des conditions d'intégration et de formation.
- Sélection et proposition de candidats
- Point sur le recrutement les candidats proposés, leurs compétences et leur motivation
- Réussir ensemble l'intégration du nouveau salarié
- Suivi du démarrage du contrat et des premiers mois.



Vous partez en voyage à l'étranger?

Votre réflexe : diplomatie.gouv.fr

Consultez les fiches « CONSEIL AUX VOYAGEURS »
Elles vous informent sur la situation de votre pays de destination et les précautions à prendre.

Enregistrez vous sur



Grâce à ce service gratuit et si la situation du pays le justifie :

- vous recevrez des conseils de sécurité par SMS ou par e-mail
- vous serez contacté(s) en cas de crise dans votre pays de destination
- la personne contact que vous aurez désignée pourra également être prévenue en cas de besoin.

Service Public



Carte d'identité ou Passeport

Les mairies habilitées de notre secteur :

- Frouard
- Dieulouard
- Pont-à-Mousson
- Nancy

Liste des documents nécessaires :

- * Pré-demande réalisée sur internet imprimée (ou mail avec numéro d'enregistrement de la demande)
- * Ou formulaire CERFA dûment complété (à retirer dans n'importe quelle mairie)
- * Titre(s) d'identité en cours ou à renouveler ou périmés
- * Photo récente de moins de 6 mois (visage, yeux, sourcils dégagés, sans lunettes ni couvre-chef, tête droite, yeux ouverts et bouche fermée)
- * Justificatif de domicile ou facture de moins de 6 mois aux nom et prénom du demandeur (avis d'imposition de l'année en cours, avis de taxes d'habitation/foncière, facture EDF/GRDF, quittance de loyer, internet, forfait mobile)
- * Livret de famille
- * Si perte ou vol de carte d'identité : un timbre fiscal de 25 € + déclaration de perte ou vol dûment remplie
- * Passeport : timbre fiscal
17 € - mineur(e) moins de 15 ans
42 € - mineur(e) plus de 15 ans
86 € - majeur(e)

Cas N°1: si le demandeur est mineur

Justificatif de domicile/facture + titre d'identité original, impérativement aux nom et prénom de la personne qui présente le mineur et qui a dûment renseigné la partie "autorité parentale (père ou mère)"

Cas N°2 : si le demandeur est majeur et résidant chez parents, amis ou autre

Attestation d'hébergement de la personne, "avec la mention résidant depuis plus de 3 mois" + justificatif de domicile et titre d'identité original, impérativement aux noms et prénom de la personne qui signe l'attestation d'hébergement

Si titre d'identité périmé depuis plus de 5 ans ou perdu ou volé

Copie intégrale de votre acte de naissance

UNIQUEMENT si votre commune n'a pas dématérialisé la délivrance des actes d'état civils

- Pour apposition du nom d'épouse : copie intégrale de l'acte de mariage (à demander à la mairie de célébration du mariage)
- Pour apposition du nom de veuve : copie intégrale de l'acte de décès du conjoint (à demander à la mairie de lieu du décès)

Cas des usagers divorcés :

Si conservation du nom d'usage de l'ex-époux : jugement de divorce (ou attestation sur l'honneur de l'ex-époux à conserver le nom d'usage + titre original d'identité de celui-ci)

Cas des usagers étrangers :

Vous munir de votre certificat de nationalité française (à vous d'en faire la demande auprès de Nantes)

Cas des noms d'usage doubles (nom mère-nom père) :

Attestation sur l'honneur signé du père (ou mère) autorisant de porter son nom en nom d'usage + titre d'identité original.

Annuaire

DÉCHETS MÉNAGERS



Rue de 4 Éléments
54340 POMPEY
03 83 49 81 81
accueil@bassinpompey.fr
www.bassinpompey.fr

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Type de déchets	Jour de collecte
Déchets recyclables (sacs transparents)	Lundi *
Déchets biodégradables (sacs verts)	Lundi *
Déchets résiduels (bacs gris, couvercles bleus)	Vendredi *

* Les sacs et bacs sont à sortir la veille à partir de 19 h 00

Jours fériés : les changements de jours de

collecte lors des jours fériés, c'est terminé !

Les sacs et bacs sont à sortir comme d'habitude la veille des jours de collecte après 19 h 00.

**Seules exceptions : le 25 décembre et le 1^{er} janvier
Les collectes seront décalées au lendemain.**

DOTATION DES SACS

Les écosacs, biosacs et canisacs sont disponibles toute l'année à l'accueil de la mairie.

CONSIGNES DE TRI

POINTS TRI



Les restes alimentaires c'est dans le bac vert !

Pour les foyers qui n'en ont pas encore, pensez à demander votre bac vert. Il servira à collecter vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, coquilles de crustacées...)

Pour vous aider à mieux trier dans votre cuisine, la Communauté de Communes met à votre disposition une petite poubelle appelée bioseau ainsi que des sacs de 15 litres compostables disponibles toute l'année.



COLLECTE DU VERRE

Place des Maréchaux de France (parking du cimetière)
Parking de la Bonne Pêche (à côté de la pharmacie)

COLLECTE DES TEXTILES

Place des Maréchaux de France (parking du cimetière)

Annuaire

COMPOSTERIE

Vous pouvez déposer vos déchets verts directement à la composterie. **Il vous suffit de présenter votre vignette***.

N'oubliez pas de vous munir d'une pelle et d'un récipient.

Horaires d'ouverture :

2 périodes :

Du 1^{er} décembre au 28 février :

Du lundi au samedi : 8 h 30 – 13 h 30

Du 1^{er} mars au 30 novembre :

Du lundi au vendredi : 8 h 00 – 12 h 00 / 12 h 45 – 16 h 00

Samedi : 8 h 30 – 12 h 00 / 12 h 45 – 17 h 00

*Pour rappel : accueil des professionnels uniquement le matin
(sociétés d'espaces verts, services techniques ...)*

ADRESSE LES CHAMPS MOUGENOT RD 907 – ROUTE DE SAIZERAI – 54820 MARBACHE

*** La vignette "Energie Communes" peut être retirée auprès du secrétariat de mairie
Munissez-vous de votre carte grise (VP uniquement - rubrique J1, domicile à Marbache uniquement).**

DÉCHETTERIE

Toute l'année :

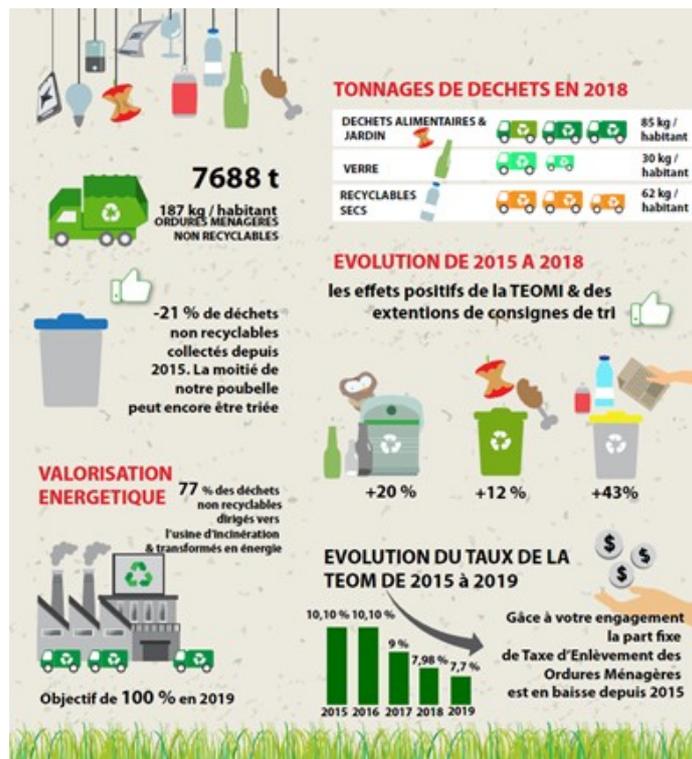
Du lundi au samedi : 9 h 00 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h 00

Dimanche et jours fériés : 9 h 00 – 12 h 00

Fermetures le 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier

ADRESSE VOIE DE LA DIGUÉ – ÉCLUSE DE CLÉVANT – 54390 FROUARD

LES CHIFFRES



Annuaire

Cabinet médical : 90 D rue Jean Jaurès

Prendre rendez-vous de préférence entre 7 h 30 et 12 h 30 auprès du secrétariat.

Entre 19 h 00 et 7 h 30 :
Régulation des gardes 0 820 33 20 20

Médecins – Généralistes

- ☞ Docteur Marc ECKMANN
☎ 03.83.24.90.10 - Absent le samedi
Consultations sur rendez-vous
- ☞ Docteur Sophie LEFEVRE-DROUHIN
☎ 03.83.24.09.19 - Absente le mercredi
Consultations sur rendez-vous
- ☞ Docteur Martine MILLERY
☎ 03.83.24.01.61 - Absente le vendredi
Consultations sur rendez-vous

Nouveau service d'urgence médicale :
MEDIGARDE 54 ☎ 0 820 33 20 20

Un médecin libéral régulateur vous conseille ou vous oriente vers un confrère de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end, les jours fériés.

Infirmiers

Mme Alexandra TOULOUSE
M. Patrick BECQUER
☎ 03.83.24.04.81 (secrétariat ou répondeur indiquant le n° de portable de l'infirmier(e) de service).
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Masseurs – Kinésithérapeutes

Mme Marie FAAS-DEMOISSON,
Mme Laetitia VUILLEMARD
et Mme Maud BERJOLET
☎ 03.83.24.96.51
19 rue des 4 Fils Aymon
Consultations au cabinet sur rendez-vous :
Du lundi au samedi matin
Soins à domicile sur rendez-vous.

Chirurgien – Dentiste

Mme Brigitte THOMANN-HARMAND
☎ 03.83.24.90.65
12 place du 8 mai 1945
Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

Service de garde : dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h
appelez le 15, pour obtenir les coordonnées du praticien.

Pharmacie

Pharmacie DOUSSET
☎ 03.83.24.90.16
143 rue Jean Jaurès

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 20 h
Samedi : 9 h à 12 h 30 / 14 h 30 à 18 h
Pour connaître la **pharmacie de garde** du secteur, téléphonez au **3237**

Services médicaux

CHU de Nancy

29 avenue du Maréchal de Tassigny
54035 NANCY Cedex
www.chu-nancy.fr

☎ 03.83.85.85.85

Services d'urgences

Centre anti-poisons de Nancy :	☎ 03.83.22.55.50
Urgences - SAMU :	☎ 15
Pompiers :	☎ 18
Police :	☎ 17
Appel d'urgence européen :	☎ 112
Brigade de Gendarmerie de Pompey :	☎ 03.83.49.22.45
Service hébergement d'urgence :	☎ 115
Enfance maltraitée :	☎ 119

Le cabinet médical de garde des « Bains Douches »

Permanence de médecins généralistes en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant.
Accueil tous les soirs du lundi au vendredi de 20 h à minuit et les week-ends :
- samedi de 12 h à minuit
- dimanche et jours fériés de 8 h à minuit

Adresse : 67 rue Saint-Nicolas
Les Bains Douches,
1^{er} étage-54000 NANCY
☎ 03.83.58.47.58

Annuaire

PERMANENCES JURIDIQUES :

Le deuxième mercredi de chaque mois à Pompey: ☎ 03.83.49.23.56

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. BOURBIER vous reçoit sur RDV à la Mairie de Pompey 36 rue des Jardins Fleuris
☎ 03.83.49.23.56

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEUTHE-ET-MOSELLE

cellule « personnes âgées »

☎ 03 83 94 54 54

LE MEDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE:

1 rue du Préfet Claude Erignac 54000 NANCY

Le lundi matin sur RDV : ☎ 03.83.34.25.17

MAISON DES SOLIDARITES

Assistants sociales
112 rue des 4 éléments
54340 POMPEY

☎ 03.83.47.88.19

Sur rendez-vous de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

LES MARCHÉS AUX ALENTOURS :

Dieulouard : mardi matin,
place du 8 mai 1945.

Pompey : jeudi matin, place du Marché.

Pont-à-Mousson : samedi matin place Saint-Antoine.

Frouard : dimanche matin, de 8 h à 13 h

Halte-garderie intercommunale «l'Île aux Enfants»

La halte-garderie intercommunale «l'Île aux Enfants», gérée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, est mise au service des habitants des 13 communes du Bassin de Pompey. Elle complète l'offre d'accueil régulier des enfants de la crèche familiale et de la crèche collective. Elle accueille les enfants de deux mois à six ans. Elle permet aux familles du Bassin de Pompey de disposer de solutions de garde adaptées à leurs besoins de façon régulière, occasionnelle ou exceptionnelle.

Implanté à Custines, Liverdun, le réseau de halte-garderie fonctionne avec des horaires d'ouverture complémentaires et propose 37 heures d'ouverture hebdomadaires.

**Pour tout renseignement, contactez le service
Petite Enfance au 03 83 49 81 31
ou l'Île aux Enfants au 06 70 03 62 19**

IMPULSION 54

Permanence de Médiation Familiale
à la Communauté de Communes du
Bassin de Pompey
112 rue des 4 éléments
54340 POMPEY

☎ 03.83.81.13.30

Sur rendez-vous tous les lundis matin.

Annuaire

Transports

L'agence **Le SIT** vous accueille au **7 avenue du Général de Gaulle à Pompey**.

Vous y trouverez toutes les informations sur les réseaux de transport qui desservent le Bassin de Pompey (fiches horaires consultables ou téléchargeables).

Horaires d'ouverture

Durant les périodes scolaires :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Durant les vacances de Noël :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
le samedi de 9 h 00 à 12 h.

Durant les vacances d'été :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

☎ 03.83.49.23.23 - Internet : <http://lesit.bassinpompey.fr/>

SNCF

Contact Lorraine: du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 14 h ☎ 0891.674.674

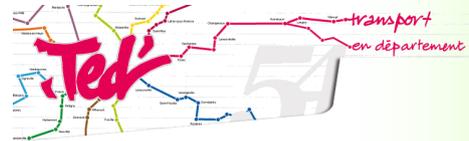
Internet : www.ter.sncf.com/lorraine

Pour la carte « Famille nombreuse » SNCF un seul N° : 3635 ou bien le site internet :
<http://www.voyages-sncf.com/services-train/famille/carte-familles-nombreuses>

TED

☎ 03.54.50.10.00 Mail : transports54@grandest.fr

Site internet : <http://www.ted.meurthe-et-moselle.fr>



Médias

☞ **Presse locale :**
Correspondante Est Républicain :
Mme Christine HARREL
☎ 06.12.41.23.68
✉ christharre@gmail.com

☞ **Télévision Locale :**
TVLM sur le Câble - canal 62 et sur Internet :
www.youtube.com, chercher tvlmmarbache
Présidente : Mme Olivia FOUQUENVAL
☎ 06.86.36.05.93
✉ tvlm.marbache@orange.fr

☞ **Marbache Télé-Câble :**
Depuis le 25/07/13, le service réseau câblé de la télévision est repris par la commune
☎ 03.83.24.90.18
Le service sera dissout dès lors que la fibre optique sera disponible sur notre territoire

☞ **www.marbache.fr**
Contact : Mme Christine HARREL
☎ 06.12.41.23.68
✉ christharre@gmail.com

Calendrier des fêtes - Année 2019-2020

JOUR	DATE	ASSOCIATION	LIEU	OBJET	HORAIRE
JANVIER					
Dimanche	5	Seniors	Mairie	Galette	15 h
Vendredi	10	Mairie	Mairie	Vœux du Maire	19 h
Samedi	11	Marbache Lecture	Médiathèque	Animation	14 h
Dimanche	12	Gang des Poussettes	MJC	Jeux divers en famille	
Samedi	18	TVLM	Mairie	AG	16 h 30
		Histoire Locale	Mairie	AG	17 h 00
Samedi	25	Marbache Lecture	Mairie	AG	17 h
		Marbache Loisirs	Mairie	AG	17 h 30
Vendredi	31	MJC	MJC	Forock	21 h
FEVRIER					
Samedi	1	Avant-Garde	Salle Musique	AG	17 h
Samedi	8	MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	20 h 30
Dimanche	9	MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	15 h 00
Samedi	15	Gang des Poussettes	Mairie	Karaoké	20 h 00
Samedi	22	Seniors	Mairie	AG	15 h
		OMBD	MJC	Soirée Time's up	19 h
Vendredi	28	MJC	MJC	FOROCK	21 h 00
Samedi	29	Mairie	Mairie	Maisons décorées	11 h 00
MARS					
Dimanche	1	Histoire Locale	Villers St Etienne	Bourses Antiquités militaires	7 h - 16 h
Mardi	3	Seniors	Château	Animation Hiver	9 h
Vendredi	6	MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	20 h 30
Samedi	7	MJC	Mairie	Représentation Energu'scène	20 h 30
Dimanche	8	MJC	MJC	Carnaval	14 h 30
Vendredi	13	Toutes les Associations	Château	Montage Marabout	14 h
Samedi	14				9h
Dimanche	15	Mairie	Mairie	Elections Municipales	8 h
Samedi	21	Marbichoux	MJC	Saint Patrick	18 h
Dimanche	22	Mairie	Mairie	Elections Municipales	8 h
Vendredi	27	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	28	Seniors	Mairie	Préparation Salle	9 h
Dimanche	29	Seniors	Mairie	Repas Printemps	12 h
AVRIL					
Samedi	4	MJC	Château	Préparation Marbichonne	9 h
Dimanche	5			Marbichonne	7 h
Lundi	13	MJC et Mairie	Château	Chasse aux Œufs	11 h
Dimanche	19	Seniors	Mairie	Concours de Belote	14 h
Vendredi	24	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	25	Avant-Garde	Mairie	Concert Annuel	20 h 45
MAI					
Vendredi	8	Mairie	Mairie	Cérémonie 2ème guerre	11 h
Samedi	9	Mairie	Avenue Foch	Inauguration Fête Patronale	16 h
Dimanche	10	Marbichoux	Place Jean DAUTREY	Marché aux Fleurs	9 h - 13 h
		Mairie	Avenue Foch	Fête Patronale	
Dimanche	17	Comité des Fêtes	Château	Marche Gourmande	11 h 00
Jeudi	28	Seniors	Château	Couscous	12 h
Vendredi	29	MJC	MJC	FOROCK	21 h
JUIN					
Dimanche	7	Marbichoux	Mairie	Loto des enfants	14 h
Vendredi	12	Marbache Lecture	Ecoles	Concours de Poésie	16 h 30
Dimanche	14	Avant-Garde	Château	Fête de la Musique	
		Gang des Poussettes	MJC	Bourse aux vêtements	
Vendredi	19	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	27	OMBD	Château	Repas Foot	12 h
		MJC	Château	Gala des activités enfants	20 h 30

Calendrier des fêtes - Année 2019-2020

JUILLET					
Jeudi	2	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h
Dimanche	5	Habitants Fontaine à Vie	Fontaine à Vie	Chemin des Arts	
Lundi	13	Mairie	Château	Jeux	14 h
		Mairie	Place Jean DAUTREY	Retraite aux Flambeaux	21 h 30
		Comité des Fêtes	Château	Bal Populaire	21 h
		Dompteurs d'Etoiles	Château	feux d'artifice	21 h
Mardi	14	Comité des Fêtes	Château	Brocante	7 h - 17 h
Samedi	18	Marbache Loisirs	Château	Repas annuel	12 h
AOÛT					
Jeudi	27	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h
Samedi	29	Avant-Garde	Château	Répétition plein air	
SEPTEMBRE					
Samedi	12	Gang des Poussettes	Mairie	Scènes d'Humour	
Samedi	19	MJC	Château	Fête de la courge	
Dimanche	20				
Vendredi	25	Marbichoux	Mairie	AG	18 H 30
		MJC	MJC	FOROCK	21 h
OCTOBRE					
Vendredi	2	Toutes les Associations	Château	Démontage Marabout	14 h
Samedi	3				9 h
Dimanche	4	Gang des Poussettes	Château	Octobre Rose	10 h à 12 h
Samedi	10	MAIRIE	Mairie	Noces d'Or - Maisons Fleuries	11 h
Vendredi	16	MJC	MJC	Assemblée Générale	20 h 30
Samedi	17	Seniors	Mairie	Préparation repas	9 h
Dimanche	18			Repas Dansant	12 h
Vendredi	30	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	31	Gang des Poussettes	Mairie	Halloween	19 h
Concert Harmonie de Clichy La Garenne (92) courant octobre à L'Eglise					
NOVEMBRE					
Mercredi	11	Mairie	Mairie	Cérémonie 1 ^{ère} guerre	11 h
Vendredi	13	Comité des Fêtes	Mairie	AG	20 h 30
Samedi	21	Marbache Loisirs	Château	Repas annuel	12 h
Mercredi	25	Marbichoux	Château	Préparation bourse aux jouets	
Jeudi	26				
Vendredi	27	MJC	MJC	FOROCK	21 h
Samedi	28	Marbichoux	Château	Bourse aux Jouets	9 h à 18 h
		MJC	MJC	Beaujolois	19 h 00
Dimanche	29	Marbichoux	Château	Restitution Jouets	10 h à 12 h
DECEMBRE					
Vendredi	4	Mairie	Ecoles	spectacle et visite de Saint Nicolas	
Dimanche	6	MJC	Château	Saint Nicolas	17 h
Dimanche	13	Gang des Poussettes	Château	Marché de l'Avent	
Jeudi	17	Seniors	Mairie	Gôûter de Noël	15 h

Ne manquez plus les informations et les manifestations de votre commune

Vous êtes nombreux à recevoir la newsletter "MARBACHE INFO" par mail chaque semaine. Celle-ci vous informe de toutes les actualités de la commune.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire afin de recevoir cette « newsletter » (il n'y a pas de limite, les inscriptions sont ouvertes toute l'année). Envoyez simplement un mail à cette adresse : info-mairie-marbache@orange.fr en précisant vos nom, prénom et adresse mail. Vous pouvez aussi utiliser le coupon réponse ci-contre (à déposer en mairie).

Selon la loi informatique, aux fichiers et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, ces données personnelles resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans ce cadre.

COUPON REPONSE

Je souhaite recevoir la « newsletter » de la mairie:

NOM :

PRENOM :

ADRESSE MAIL:

.....

Signature :

Exemples :



Et si cela n'est pas suffisant, allez sur le site internet de la commune

www.marbache.fr

Une véritable mine d'informations révisées tous les jours

Mairie de **MARBACHE**
SITE OFFICIEL

CONTACT | PERMANENCE DE LA MAIRIE

Bienvenue à Marbache
Le ruisseau du Moulin ou le Rupt
Crédit Photo : Ch. Harrel

Flash' infos Culture & loisirs Actualités Services Vie économique Patrimoine Permanence de la mairie
Infos municipales Manifestations à venir ... Avis de décès Liens utiles Centre de loisirs Vie scolaire

Des liens vers de nombreux sites de la
Communauté de Communes du Bassin de Pompey
et bien plus !





Société de Travaux Publics de Lorraine

Travaux Publics et Privés
Aménagements
Assainissement
Terrassements

Ensemble, Construisons L'avenir

30 ans d'expérience au service des collectivités et des particuliers



STPL / 336 rue marie Marvingt / ZAC DE LA FERRIERE / 54380 Dieulouard
T : 03 83 23 71 01 / @ : stpl27@wanadoo.fr / www.stpl-btp.fr

reparlab BY clarion
RÉPARATION ÉLECTRONIQUE MULTI-MARQUES

Clarion Europe SAS
244, rue du Pré à Varois - 54670 Custines - www.reparlab.com

THIERRY SERVICE JARDIN

MARBACHE

06.64.31.33.40

tsjm54@yahoo.com

Tout pour votre jardin

Taille de haies, de buissons, d'arbres fruitiers
Tonte de pelouse, débroussaillage, défrichage
Elagage, abattage, débitage, dessouchage
Plantations, conseils, création de massif
Nettoyage de terrasses, murs, haute pression
Binage, labour avec motoculteur
Evacuation de tous vos déchets
DEVIS GRATUIT



Directeur de vos hôpitaux
selon loi de finances en vigueur



LORRAINE ENTRETIEN
CHAUFFAGE
CLIMATISATION

ZA Les Sablons 54670 CUSTINES
03 80 77 55 08 - contact@le2c.fr

PIAT ELEC Sarl

Electricité Générale - Serrurerie

Volets roulants

Francis PIAT

Tél. port. : 06 10 51 61 06

e-mail : francis-piat@wanadoo.fr

2 chemin du Noyer la Plume - 54820 MARBACHE

tél. : 03 83 24 00 34 - fax : 03 83 23 66 62

